LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5291 - MERCREDI 7 OCTOBRE 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



SES AVOCATS INSISTENT SUR L'ANNULATION DES POURSUITES

«IL N'Y A PAS DE PLAINTE DU MDN CONTRE LE GÉNÉRAL BENHADID !»

Page 2

LE DG DE LA CNR RASSURE SUR LA PÉRENNITÉ DES PENSIONS

AUCUN RISQUE SUR LES RETRAITES



Que les retraités se rassurent : l'Algérie est loin du scénario grec. La pérennité du système de retraite est préservée et le versement des pensions ne sera nullement remis en cause, en dépit des retombées engendrées par la chute des prix du pétrole. C'est ce qu'a affirmé le directeur général de la Caisse nationale des retraites (CNR), Slimane Melouka.

Page 5



PRÉVISIONS SUR LA CROISSANCE ET LE CHÔMAGE
Le FMI revoit sa copie sur l'Algérie

Page 5



IL PROJETTE D'ALLER NOYER SON CHAGRIN EN ISRAËL
Enrico Macias pleure encore le pays perdu

Page 7



APRÈS L'ARRIVÉE DES RETARDATAIRES À SIDI MOUSSA
Gourcuff accorde enfin ses violons

Page 13

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

CENTRE ANTICANCER DE DRAÂ BEN KHEDDA

Un retard dans la livraison n'est pas à écarter

EN SE RÉFÉRANT à l'ODS (ordre de service) donnant date le 15 mai 2011 et mentionnant un délai de réalisation de 19 mois, le centre anti cancer 140 lits de Draâ Ben Khedda devait être livré donc le 14 novembre 2013. Le contrat de livraison a été signé entre le maître de l'ouvrage, en l'occurrence la direction de la santé et de la population de la wilaya de Tizi Ouzou et Abrantina Constructura SA Portugal, maître de l'œuvre était d'un montant de 3 875 000 000, 00 DA TTC. Le contrat a mentionné également que l'entreprise Abrantina Constructura SA Portugal pouvait rapatrier en devises 31% du montant total du marché. Tous les spécialistes de l'économie financière sont unanimes à considérer que l'entreprise portugaise a fait une bonne affaire avec la direction de la santé de la wilaya. Et pourtant, à peine le contrat signé, voilà qu'on constate la nécessité de travaux supplémentaires et complémentaires classés en quatre avenants. Cette opération « corrective » n'est pas sans effet sur le plan financier et temporel. En effet, le montant du marché initial, qui était de 3 875 000 000, 00 DA a grimpé pour atteindre 5 454 245 068, 62 DA, soit une augmentation de 1. 579. 245. 068, 62 DA. Quant au délai de réalisation, il a presque doublé puisque le nouveau est de 37 mois. Le changement a porté aussi sur le partenariat. Après consultation et sélection, le chantier se trouve entre les mains d'un quatuor formé autour d'Abrantina – LENA – ENG – Construcoes SA. A l'issue de leur réunion du 23 juillet de l'année en cours, les responsables de la DSP de Tizi Ouzou ont reconnu la faiblesse du maître de l'œuvre. L'insuffisance dans la mise en œuvre de la feuille de route dans la gestion de la phase d'achèvement du projet. Les travaux de réalisation des locaux devant accueillir les lots techniques, comme la bâche à eau, les groupes électrogènes, les fluides médicaux, les postes transformateurs, etc, ne sont pas encore entamés ; les travaux d'aménagements extérieurs n'ont pas connu un quelconque avancement ; contrairement aux promesses. Le maître de l'ouvrage a relevé une multitude d'autres anomalies dans le fonctionnement du chantier. Les anomalies sont telles que la DSP a été dans l'obligation d'adresser pas moins de deux mises en demeure au maître d'œuvre rien que durant le mois d'août 2015. Et malgré cela, Abrantina Constructura continue de maintenir son ancien rythme de travail, c'est-à-dire à une cadence fort désobligeante pour la DSP. Comme parade, l'entreprise n'a pas trouvé mieux que de manifester son souhait que l'ambassade d'Algérie à Lisbonne facilite la délivrance de visas aux expatriés portugais pour pouvoir renforcer le chantier en main-d'œuvre. Et, encore une fois, comme gage de bonne volonté, Abrantina Constructura a fait la promesse de livrer le centre anticancer en juillet 2016.

Said Tisseagouine

SES AVOCATS INSISTENT SUR L'ANNULATION DE TOUTES LES PROCÉDURES PÉNALES PRISES CONTRE LUI

«Il n'y a pas de plainte du MDN contre le général Benhadid !»

Maîtres Khaled Bourayou et Bachir Mecheri, constitués dans l'affaire du général Hocine Benhadid qui a été placé sous mandat de dépôt pour deux chefs d'inculpation, à savoir « participation à la démoralisation des soldats de l'Armée nationale populaire » et « détention et possession de munitions », ont animé hier un point de presse durant lequel ils sont revenus sur plusieurs points relatifs aux conditions d'arrestation, d'audition et d'incarcération de leur client.



Les deux avocats ont affirmé que «le ministère de la Défense nationale n'a jamais déposé plainte contre le général Hocine Benhadid ».

Dans le même contexte, Me Bourayou a indiqué que «le procureur de la République du tribunal de Sidi M'Hamed s'est autosaisi du dossier et a déclenché une enquête tout en se basant sur la principale déclaration qu'a faite le général Benhadid au site Maghreb Émergeant concernant l'Armée nationale ».

Le même avocat était catégorique, il a déclaré que «son client a parlé du commandement de l'Armée et non de l'Armée elle-même et que par ces déclarations il n'avait nullement l'intention de porter atteinte à l'Armée en tant qu'institution souveraine de l'Etat ».

Me Khaled Bourayou a par ailleurs souligné que «ni le procureur de la République ni le juge d'instruction du tribunal de Sidi M'Hamed n'ont affirmé ou infirmé qu'il y a eu plainte officielle du ministère de la Défense nationale, qu'elle soit verbale ou écrite ».

L'orateur a en outre tenu à préciser que «s'il y avait plainte judiciaire jusqu'à présent, les faits seraient mentionnés dans des procès- verbaux et dans les registres internes du parquet de la République et du tribunal ».

Le conférencier a fait savoir que «les dispositions relatives à l'arrestation du général Benhadid n'ont pas été respectées tout au long de la procédure judiciaire, notamment en ce qui concerne les articles 51 et 54 du code de procédures pénales relatifs, respectivement, à l'examen de mon client par un médecin avant sa présentation devant le procureur de la République et au mandat de perquisition ». Pour ce qui est de la violation de l'article 51 du code de procédures pénales, il a précisé que «son client devait être examiné par un médecin avant qu'il soit traduit devant les instances judiciaires, notamment le procureur de la République du tribunal de Sidi M'Hamed». En ce qui concerne la violation de l'article 54 du code de procédures pénales relatif à la perquisition effectuée au domicile de l'intéressé, les deux avocats ont confirmé à la direction des journalistes présents : « Les dispositions relatives à la perquisition établie par les services de sécurité ont été bafouées par ces derniers pour la simple raison que cette perquisition devait se faire en présence du concerné ou en présence d'une personne qu'il désignera lui-même ».

Dans le même contexte, les deux avocats ont déclaré que «les personnes qui se sont présentées au domicile sis à Bir Mourad Raïs du général incarcéré n'ont montré aucun document justifiant la mission qui leur a été confiée, encore moins celle du mandat de perquisition ».

Ils ont fait savoir que «les agents qui ont accompli la perquisition ont saisi un important lot de matériel informatique, entre autres un PC HP, une télévision, un démo et un GPS de voiture ».

Me Bourayou a déclaré : « Le général Benhadid devait être présenté devant le procureur de la République du tribunal de Bir Mourad Raïs et non pas celui du parquet de la République du tribunal de Sidi M'Hamed pour la simple raison que cette instance judiciaire est la plus compétente, c'est-à-dire le tribunal de Bir Mourad-Raïs, pour le juger étant donné que son domicile se situe dans la même compétence locale et territoriale d'où les déclarations ont été faites au site Maghreb Émergeant »

Ils ont été unanimes à dire que leur client a été arrêté « suite à une simple déclaration diffusée à travers la presse ».

A la question de savoir si la décision prise à l'encontre de leur client n'est pas « politique », Me Bourayou tout comme son collègue Me Mecheri Bachir, ont estimé que «cette dernière est politique pour ceux qui l'ont engagé ».

Ils n'ont pas caché leur mécontentement quant à la manière avec laquelle le général Hocine Benhadid, qui a sacrifié toute sa jeunesse au service de la patrie, a été arrêté, déféré devant le procureur de la République du tribunal de Sidi M'Hamed, en indiquant que « notre client a été placé sous mandat de dépôt par le procureur de la République qui assurait la permanence à 23heures 30 minutes ».

Les deux avocats ont par ailleurs dénoncé «la manière avec laquelle le fils du général a été placé sous mandat de dépôt le 30 septembre dernier, auditionné le 17 du même mois, placé le même jour en garde à vue par le procureur de la République avant de donner des directives aux services de sécurité de le traduire à nouveau devant le même procureur qui l'a placé encore une fois sous mandat de dépôt, c'est juste après les déclarations faites par son père ».

Ils ont tenu à démentir formellement les informations rapportées par TSA quant à la détérioration de l'état de santé de leur client en déclarant : « Le général Benhadid n'a jamais été transféré depuis son lieu d'incarcération vers l'hôpital militaire d'Aïn Naâdja. Son état de santé ne s'est jamais détérioré, il est tout simplement fatigué et il n'a pas fait un AVC ! ».

Me Bourayou a par ailleurs affirmé que «son client fait l'objet d'un référé pénal ! »

L'affaire du général Benhadid se précise. Après l'opacité de son arrestation sur l'autoroute, l'un de ses avocats, Me Mechri, apporte des éclaircissements. Ainsi, contrairement à ce qui a été avancé, l'officier supérieur a été finalement déféré par les gendarmes devant le tribunal de Sidi M'hamed près la cour d'Alger, et non devant le tribunal militaire de Blida.

Redouane Hannachi

PROJET HASARDEUX DE SAÂDANI OU PRÉTEXTE POLITIQUE

Bouteflika a-t-il vraiment besoin d'un front national ?

Pour beaucoup d'observateurs de la scène politique nationale, l'initiative du patron du FLN de créer un large front national de soutien au président Abdelaziz Bouteflika ne sortira guère de son espace naturel et n'a pas de chances de devenir ce pôle dont rêvent les partisans du clan présidentiel.



DR

Certains analystes pensent même que ce projet d'Amar Saâdani comporte en lui-même des signes de faiblesse et traîne derrière lui des facteurs d'échec. Dans l'entourage du FLN, notamment chez les anciens, on pense également que cette sortie du SG est avant tout un prétexte pour détourner l'opinion, un appât en vue de remobiliser les troupes en perspective de batailles dont on ne connaît pas l'issue. Il s'agirait donc d'une initiative qui sur le terrain risque de poser des difficultés pour sa réalisation.

En fait, si on pense que Saâdani cherche surtout à donner à son parti le bâton du «pèlerin», à lui garantir un statut de «guide», ou de locomotive comme il n'a cessé de le répéter, il est clair également qu'il cherche surtout à créer une mouvance présidentielle moins hétéroclite, moins hybride que par le passé. A l'issue de la session du comité central, personne parmi les cadres et les militants du parti ne savait quoi faire avec ce front. Personne n'a la moindre idée sur la façon de sa création, son fonctionnement ou son organigramme.

Un «front, oui, mais comment et avec quoi», nous dit cet ex-mouhafedh. Lors de sa conférence de presse, Saâdani n'a guère développé son front élargi, ni donné des éclairages, bien que les journalistes ne l'auraient pas bousculé sur cette question.

Selon nos sources, le nouveau bureau politique du parti, approuvé par le CC, devra se réunir incessamment pour dégager une réflexion politique sur le projet, désigner des membres qui devront entamer les consultations nécessaires avec les autres partis politiques, les syndicats et les organisations de la société civile.

Reste bien sûr les chances de succès de ce chantier. Pour de nombreux analystes, les déclarations intempestives et les critiques acerbes de Saâdani à l'endroit de l'opposition ne plaident guère pour un rapprochement avec la CNLTD, coordination nationale des libertés, ou avec le PT et le FFS. Pratiquement, Saâdani a fermé toutes les portes et rompu les passerelles politiques avec cette opposition. Politiquement, il ne reste que les formations qui ont soutenu Bouteflika lors de la dernière présidentielle, en plus d'une quarantaine de partis lilliputiens et dont la popularité ne remplit pas un salon d'honneur. Même topo pour des mouvements associatifs ou des syndicats autonomes qui semblent aujourd'hui plus enclins à chercher d'autres objectifs que de poursuivre des sentiers politiques en adhérant à un front qui n'apportera aucun dividende.

Alors, peut-on dire qu'il s'agit d'un front mort-né? Faut-il y croire le projet hasardeux de Saâdani est une coquille vide? Certains y pensent durement, au sein même du clan présidentiel. Ces derniers estiment que si Bouteflika avait besoin réellement d'un soutien ou d'une alliance aussi large que possible en vue des prochaines échéances (comme la révision de la Constitution), il aurait lui-même pris le taureau par les cornes et annoncé, par un message, son intention de créer ce front national. Histoire de donner ce cachet présidentiel et fortement symbolique au projet et non lui octroyer ce caractère partisan, comme s'est évertué à le faire Saâdani. Mais, Bouteflika ne l'a pas fait.

H. Rabah

JUSTICE

Vers un vaste remaniement dans le corps des magistrats incessamment

LE HAUT Conseil de la Magistrature procédera, les prochains jours, à un vaste remaniement dans le corps des magistrats exerçant à travers les différentes cours de juridiction, des tribunaux administratifs et des tribunaux implantés à travers le territoire national.

Le remaniement en question touchera cette fois-ci les présidents des chambres et les procureurs généraux adjoints dans les cours de juridiction, les présidents de section des tribunaux et les procureurs principaux et adjoints des tribunaux ainsi que les juges d'instruction.

Le changement en question touchera 85% des cadres des instances judiciaires, et ceseulement quelques jours après celui opéré par le premier magistrat du pays, le président Bouteflika, avec la nomination de plusieurs procureurs généraux et présidents de cours de juridictionsur proposition du premier responsable du secteur de la justice, Tayeb Louh. Parmi les départs les plus marquants lors des derniers changements, celui pour la retraite de l'ex-premier responsable du parquet général près la cour d'Alger, Belkacem Zeghmati, qui a passé plus de 7 ans à ce poste, et également celui de l'ancienne présidente du tribunal administratif d'Alger, Fafa-Merzoug.

Le talentueux juge d'instruction du pôle judiciaire du tribunal de Sidi M'hamed, Kamel Ghazali, a été, pour sa part, muté à la cour de Blida en qualité de procureur général adjoint.

A en croire nos sources, plusieurs procureurs, notamment ceux des tribunaux d'Hussein Dey et de Bab El-Oued, sera probablement touchés par ces changements.

R. H.

LE DÉLÉGUÉ À LA SÉCURITÉ DE LA COUR D'ALGER

Persona non grata !

IL SEMBLERAIT que les jours du délégué à la sécurité de la cour d'Alger, Belkacem-Boulahia, sont comptés depuis le départ de l'ex-patron du parquet général de la cour d'Alger. En effet, les agents de sécurité et certains greffiers exerçant au niveau de cette juridiction menacent de recourir à un mouvement de constatation,ces prochains jours, en signe de protestation contre le mépris et l'humiliation dont ils font l'objet depuis son installation en qualité de délégué à la sécurité. Ils lancent un appel au premier responsable du parquet général, El-Hachemi Brahmi, pour ouvrir une enquête interne et prendre l'avis des employés à leur tête les greffiers et agents de sécurité,concernant «les pressions qu'ils subissent au quotidien par du mis en cause, censé les protéger des étrangers qui se déplacent à la cour d'Alger». Il convient de signaler que le concerné était chargé du service du matériel lorsque le siège de la cour d'Alger se trouvait au Palais de la justice d'Abane-Ramdane, au début des années 2000. Il semblerait qu'une affaire relative au détournement du matériel dans cette juridiction soit à ce jour pendante devant la Cour suprême, et ce après qu'un pourvoi en cassation eut été introduit dans ce sens.

R. H.

l'Editorial

de **Kamel Mansari**

Mezrag, une histoire d'incohérence

Après avoir été élevé au rang de personnalité nationale durant l'été 2014, Madani Mezrag, l'ex-émir de l'Armée islamique du salut (AIS) endosse aujourd'hui l'habit de persona non grata. L'ange déchu et répudié. La raison ? Le pouvoir ne veut plus entendre parler de son ambition de lancer son FARS, le Front algérien de réconciliation et de salut, le vœu qu'il chérit depuis 15 ans. Aux yeux des autorités, Mezrag a les mains «tachées de sang» et ne peut occuper une case dans l'échiquier politique. L'article 26 de l'ordonnance relative à l'application de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale lui fait barrage. Il dispose que «l'exercice de l'activité politique est interdit, sous quelque forme que ce soit, pour toute personne responsable de l'instrumentalisation de la religion ayant conduit à la tragédie nationale». Cela d'autant que le président Bouteflika lui a coupé les jarrets dans un message à l'occasion du 10e anniversaire de l'adoption de la Chartre par voie référendaire. Bouteflika, g en lui a signifié son opposition franche au retour politique des anciens du FIS-dissous. Or, les hautes autorités du pays qui s'étaient attelées, au lendemain de la présidentielle d'avril 2014, à créer un large consensus autour de la révision de la Constitution avaient battu le rappel de Mezrag quand l'opposition a tourné le dos à Ahmed Ouyahia, le chef de cabinet d'El Mouradia, chargé de rassembler le maximum d'adhésion. La Présidence avait invité Mezrag aux consultations sur la Constitution, en lui attribuant le statut de personnalité nationale. La Présidence a sollicité sa contribution à une loi qui préside aux destinées des Algériens, qui dessinera les prochaines institutions de l'État, ses structures et servira de feuille de route au projet de société, mais en parallèle s'est empressée de lui dénier tout droit politique. Le leader islamiste n'a pas forcé la porte de la Présidence, n'a pas demandé audience ni offert ses services. Il a été invité au même titre qu'Amar Saâdani, SG du FLN, Bensalah alors leader du RND, en étant bardé d'un titre supérieur à celui d'un responsable partisan. Qu'il soit considéré comme terroriste ou ange descendu du ciel, Mezrag est devenu un associé dans la Loi fondamentale.

On lui a ouvert, à deux battants les portes de la Présidence, pour qu'il apporte sa pierre à l'élaboration de la Constitution qui décidera justement du paysage politique, de la loi sur les partis et des droits civiques. La Constitution est au-dessus de toutes les lois, y compris la Charte sur la réconciliation nationale. Qui peut prétendre que la prochaine Constitution ne comportera pas les propositions de Mezrag soumises à Ouyahia et expliquées face à la caméra à l'issue de l'audience ? Toute l'Algérie a vu et entendu les organes officiels couvrir et reprendre intégralement ses propos. Force est de constater que Mezrag peut se targuer d'être l'un des artisans de la nouvelle Constitution, mais ne peut faire valoir son «droit « à un parti politique.

Une situation kafkaïenne induite par les incohérences de la démarche de l'Etat à l'égard de «l'émir» repenti.

K. M.

DESTINÉ À L'UTILISATION GRAND PUBLIC ET COMPATIBLE AVEC LES SMARTPHONES

Un nouveau casque de réalité virtuelle made in Samsung

L'IMMERSION dans le monde virtuel qu'offrira aux utilisateurs le nouveau casque Gear VR confectionné par Samsung, le géant sud-coréen leader dans son domaine, sera sans aucun doute une expérience inoubliable qui fera parler d'elle. Samsung tient à souligner que ce nouveau casque, conçu avec Oculus, est «plus raffiné, pour la plus agréable et la plus confortable des expériences de réalité virtuelle mobile». Tout en annonçant son nouveau produit, Samsung n'omet pas de relever que cette magnifique réalisation lui permet d'étendre son leadership dans la catégorie des appareils connectés. La dernière édition du Gear VR est compatible avec encore plus de smartphones, comprenant le Galaxy Note 5, le Galaxy S6 Edge +, le S6 et le S6 Edge, tirant profit de la qualité d'affichage Super AMOLED de chaque appareil pour fournir la couleur, la clarté et les performances nécessaires pour une expérience de réalité virtuelle exceptionnelle, indique un communiqué de la firme. «Samsung a été à la première à fournir les expériences mobiles et le Gear VR Innovator Edition» a été lancé l'année dernière n'a pas fait exception», a déclaré JK Shin, président de la division IT & Mobile, Samsung Electronics. «Nous voyons en la réalité virtuelle, la prochaine plate-forme informatique, et nous sommes ravis de collaborer avec Oculus sur les casques Gear VR afin d'établir la norme pour la réalité virtuelle mobile et amener ce produit révolutionnaire pour les consommateurs», a-t-il ajouté. Le Samsung Gear VR est «plus léger que le précédent Gear VR Innovator Edition de 22 %. Il comprend un nouveau rembourrage en mousse pour rendre le dispositif plus confortable à porter. En outre, le pavé tactile du Gear VR a été amélioré, offrant ainsi une meilleure maîtrise tout en profitant de la sélection robuste de films, de jeux, de vidéos à 360 degrés et d'un contenu expérientiel disponibles pour le Gear VR». Pour sa part, le PDG d'Oculus, Brendan Iribe, a déclaré : «En collaboration avec Samsung, nous avons redéfini la réalité virtuelle et créé la meilleure expérience VR mobile disponibles aujourd'hui», a déclaré «Grâce aux casques Gear VR, les gens jouent à des jeux de réalité virtuelle immersifs avec leurs amis, ils partagent des expériences vidéo 360, et se téléportent dans le monde entier avec des photos et des vidéos - et il s'agit seulement du début de ce qui est possible de faire avec la réalité virtuelle mobile.»

T. G.

Ooredoo, partenaire du 8e Festival International de la Bande Dessinée d'Alger « FIBDA « 2015

POURSUIVANT son soutien au mouvement culturel national, Ooredoo est partenaire du 8ème Festival International de la Bande Dessinée d'Alger « FIBDA 2015», qui se tient du 06 au 10 octobre 2015, à l'esplanade de Riadh el Feth à Alger. Organisé sous l'égide du Ministère de la Culture, ce festival est placé cette année sous le thème : « Dis-le moi en bulles «. Ce rendez- vous incontournable pour les passionnés de la BD et des mangas, regroupe des bédéistes algériens et étrangers de renom et promet de belles découvertes aux amoureux du 9ème art. Aussi, Ooredoo participe au FIBDA 2015 avec un stand de vente de ses offres et services. A travers l'accompagnement du 8ème FIBDA,

REMISE DES PRIX AUX LAURÉATS DE LA 4e ÉDITION DE INJAZ EL DJAZAÏR

Les jeunes promoteurs de start-up vertes récompensés

Les jeunes promoteurs ayant décroché avec brio leur qualification après la participation au concours «Company program», organisé par Injaz El Djazaïr, ont reçu leurs prix lors d'une cérémonie organisée avant-hier à l'hôtel Sheraton d'Alger.

Les meilleurs projets ont été ainsi dévoilés pour la première fois lors de la cérémonie sponsorisée exclusivement par l'opérateur Ooredoo, partenaire pour la quatrième année consécutive de l'événement Indjaz El Djazaïr.
Les organisateurs ont choisi de mettre, cette année, l'environnement à l'honneur. Le premier prix, intitulé «Prix de la meilleure entreprise» est revenu à la start-up Green Environment Company (GEC), de l'Ecole nationale supérieure des travaux publics (ENSTP). Son projet fait «la promotion de l'utilisation d'un engrais 100% naturel, à caractère écologique, produit à base de déchets urbains exclusivement végétaux et emballé dans du carton recyclé, destiné au jardinage biologique, à l'horticulture et à l'agriculture».
Le groupe d'étudiants de cette jeune entreprise sera invité à représenter l'Algérie à la 9e compétition régionale Indjaz, qui se tiendra en novembre 2015 dans la capitale omanaise Mascate et qui verra la participation d'entreprises en provenance de quinze pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord.
Le deuxième prix est intitulé «Prix du meilleur impact sociétal». Il est décroché par la jeune entreprise Replay (de l'Ecole nationale polytechnique-ENP). Le projet est relatif à l'organisation de jeux de société avec trois avantages, le premier ayant trait à la publicité (plate-forme pour les partenaires), le deuxième aux sous-produits (recueil de grandes quantités de déchets recyclables) et, enfin, le troisième aux changements (améliorer les habitudes en récompensant les actions positives).
La start-up Green Phoenix, de l'Ecole des hautes études commerciales (EHEC), s'est vu décerner le «Prix du meilleur produit de l'année», troisième prix institué dans le concours de Indjaz El Djazaïr. C'est un projet «de collecte, de tri et de compactage de PET et d'aluminium, permettant de convertir les unités introduites en bons de réduction. Les entreprises y exercent leur responsabilité sociétale (RSE) en adoptant une solution personnalisée».
Pour cette édition 2015, 1 000 étudiants ont été approchés par Injaz El Djazaïr, durant plusieurs mois de travail et de proximité avec le milieu universitaire et pas moins de 17 grandes écoles et universités algériennes (informatique, commerce, architecture, polytechnique, électronique, technologique, sciences.), ont été sollicitées. Ces étudiants ont été accompagnés par une trentaine de cadres bénévoles du secteur privé pour conduire ce projet en vue de développer auprès d'eux l'esprit entrepreneurial et leur faire découvrir le monde de l'entreprise. Les étudiants ont bénéficié de l'expérience de ces cadres et leur challenge quotidien dans la gestion de leur entreprise.
Lors de la demi-finale, 20 équipes ont présenté et exposé leurs projets d'entreprise ainsi que leurs rapports de fin d'activité devant un jury de professionnels, qui a examiné et évalué les rapports de gestion préparés par les candidats. Ces derniers ont répondu aux questions du jury sur les différents aspects en rapport avec leurs projets et produits. A l'issue de cette étape, 10 entreprises ont été qualifiées pour la finale nationale. Dans son message aux lauréats de cette 4e compétition, le directeur général d'Ooredoo, Joseph Ged a déclaré que son entreprise est fière d'apporter son savoir-faire et son expertise technologique tant que cela aide les jeunes algériens à créer, à entreprendre et à réaliser leurs rêves.
«Cette compétition est un tremplin pour l'accomplissement professionnel et le développement de l'esprit entrepreneurial des jeunes. Ooredoo, entreprise promotrice des talents, réitère son engagement à encourager toute initiative visant à aider les compétences nationales à concrétiser leurs ambitions et aspirations», a ajouté M. Ged. Pour sa part, Sofiane Chaib, président du conseil d'administration de Injaz El Djazaïr a affirmé : «Depuis 2010 à ce jour, nous avons pu mesurer à quel point les attentes de la jeunesse algérienne étaient grandes et à quel point elle a su nous démontrer sa détermination et son engagement à prendre en charge son destin.»

Tania Gacem

FRUIT D'UN PARTENARIAT AVEC LE GÉANT CHINOIS HISENSE

Stream System produit son premier smartphone

L'ENTREPRISE algérienne Bomare Company détentrice de la marque commerciale Stream System, vient d'annoncer le lancement de la production de son premier Smartphone fabriqué en Algérie dans son unité de fabrication d'Alger.
Cette nouvelle production est le fruit d'un partenariat conclu entre Bomare Company et le géant chinois Hisense, où un accord de partenariat et de transfert technologique, fera de Stream System la première entreprise à produire entièrement un Smartphone localement en Algérie. À travers cette collaboration avec Hisense, Bomare Company franchit une nouvelle étape dans le transfert technologique notamment en faisant bénéficier ses ingénieurs de plusieurs formations en Chine. Ce partenariat avec Hisense inaugure l'utilisation d'un nouveau procédé technologique dans le domaine de la téléphonie mobile, qui permettra à Bomare Company l'économie de temps, l'amélioration de la qualité de sa production et la réduction des coûts. Ce procédé permettra, de ce fait, de proposer au marché algérien un produit local de qualité avec un prix très concurrentiel. Certains modèles seront commercialisés à des prix 50% moins chers que les prix pratiqués sur le marché.
Stream System lance donc pas un mais deux Smartphones moyenne gamme 3G le B1 et le B2 dotés tous les deux d'un système d'exploitation Android 4.4.2, le constructeur algérien disposera d'un service après-vente digne de ce nom a promis Ali Boumediene, DG de Bomare Company, il a expliqué également que ce service après-vente s'occupera de la réparation de toutes les pannes possibles sur ses Smartphones dans un délai record. Il est vrai que le service après-vente est le talon d'Achille de plusieurs constructeurs mobile algériens, et le nouveau né Stream System compte en faire son point de force grâce à son large réseau de 15 services après-vente gérés par le personnel de Bomare Company. Pour sa part Hisense accompagne Bomare Company dans le choix et la qualité des équipements de production et de l'après-vente. Les ingénieurs de Hisense vont également assister les ingénieurs de Bomare Company pendant les 3 premiers mois du processus de production.
Pour ce qui est du taux d'intégration du Smartphone Stream System monsieur Boumediene s'est montré très optimiste où il prévoit plus de 18% lors des 8 premiers mois du lancement de son Smartphone et de 48% après les 8 premiers mois. %. Une fois ce taux atteint, Bomare Company envisagera alors l'exportation de ses produits vers l'étranger. «Nous sommes confiant de la qualité de notre produit et aussi de notre service après-vente ce qui nous rend très optimistes pour la réussite de nos Smartphones» a-t-il expliqué. Le patron de Stream System explique également sa volonté de s'ouvrir au marché international en exportant à terme ses Smartphones, «notre objectif sera d'aller à la conquête du marché européen», « avec pour ambition de devenir parallèlement un sous-traitant incontournable dans le domaine de l'électronique «. Déjà très engagée depuis plus d'une décennie dans la recherche et le développement, Bomare Company a conclu plusieurs partenariats stratégiques avec les plus grands noms de l'industrie mondiale, tel que le sud-coréen LG Electronics, le chinois KTC, l'américain Universal et le japonais Saki.

Nassim Mecheri

Mobilis Partenaire du Colloque International de l'ASAL

MOBILIS partenaire de l'Agence Spatiale Algérienne pour son colloque organisé du 04 au 06 Octobre 2015, à Alger, sous le thème : « les changements climatiques : une réalité à prendre en compte dans les trajectoires de développement, Modernisation Outil Spatial, Adaptation «. La question des changements climatiques s'est installée au centre des préoccupations internationales et constitue l'un des défis majeurs auxquels les pays doivent faire face, car il est difficile de prévoir avec exactitude les conséquences climatiques pour chaque région du globe. Aussi, il est acquis que la région méditerranéenne, et en particulier le Maghreb constitue un «hot spot» des changements climatiques avec une amplification des phénomènes supérieurs à la moyenne planétaire.

LE DG DE LA CNR RASSURE LES RETRAITÉS

Les pensions ne sont «nullement» en danger

La pérennité du système de retraite est préservée et le versement des pensions de retraite n'est pas remis en cause malgré les retombées engendrées par la chute des prix du pétrole, a affirmé le directeur général de la Caisse nationale des retraites (CNR), Slimane Melouka.

Rassurant les quelque 1,7 million de retraités de la CNR, M. Slimane Melouka a affirmé hier, lors de son passage sur les ondes de la Chaîne III de la radio algérienne, que «pour le moment, nous veillons à la pérennité du système de payement des retraites, et cela se fait depuis quelques années déjà. Nous sommes très à l'aise pour les années à venir», a-t-il déclaré sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale.

Citant les 7 millions de travailleurs cotisants et activant dans divers secteurs d'activité, il assure que le système financier de la Caisse va rester avantageux «pour les années à venir». Le responsable a rappelé que la CNR supportait mensuellement une charge financière de 70 milliards de dinars pour assurer le paiement régulier des pensionnés et allocataires de retraite, dont le nombre s'élève actuellement à plus de 1,7 million de retraités. Pour renforcer les moyens financiers de son organisme et, par-là même, sa pérennité, M. Melouka signale qu'il est prévu de mettre à contribution des taxes à prélever, notamment sur la consommation de tabac au bénéfice de la protection de l'environnement. L'autre moyen d'augmenter substantiellement les recettes de la CNR va consister, dit-il encore, à amener les entrepreneurs économiques, «en les sensibilisant», à déclarer leurs employés à la Caisse nationale de sécurité sociale.

Au sujet d'une éventuelle révision de l'âge de départ à la retraite, le DG de la CNR a indiqué qu'il n'existait «aucune instruction» dans ce sens, rappelant que le nombre de cotisants actifs est de 7 millions, alors que le taux de cotisations à la retraite est passé de 17 à 18 %, celui de la cotisation à la sécurité sociale étant de 34%. « Il n'existe aucune retraite qui soit inférieure au salaire national minimum garanti (SNMG)», a-t-il expliqué, précisant que dans le cas contraire, la Caisse accorde des «appoints» de sorte à ce que le montant soit «réajusté».

«Les retraites anticipées ne coûtent pas beaucoup à la Caisse de retraite», a-t-il, par ailleurs, souligné, se félicitant du fait que le système de retraite en Algérie offre un «espace d'assurance comparativement aux autres pays où cette frange de la population est nettement plus nombreuse».

Moins de bureaucratie pour les retraités

Le DG de la CNR s'est exprimé également sur les efforts que va fournir la caisse afin de faciliter la vie des retraités et mieux organiser les prestations à leur bénéfice, en utilisant les moyens de communication et les méthodes modernes de gestion des archives pour réduire les délais de traitement des dossiers de retraite.

Il s'agit, selon lui, d'améliorer notamment les conditions de leur accueil, de développer l'assistance à domicile pour ceux qui ne peuvent se mouvoir, et ce en créant des structures de proximité à leur intention. M. Melonka annonce, d'autre part, que ces derniers n'auront désormais plus à présenter des extraits de naissance, on de décès pour justifier le versement de leur pension, ces document pouvant dorénavant être obtenus par la CNR directement auprès des services d'état civil.

Lynda Louifi

VISITE DU SECRÉTAIRE D'ETAT HONGROIS LEVENTE MAGYAR

La coopération algéro-hongroise passe à la vitesse supérieure

LE SECRÉTAIRE D'ETAT RESPONSABLE du commerce extérieur au ministère hongrois des Affaires étrangères et du Commerce Levente Magyar a effectué lundi une visite à Alger où il a rencontré plusieurs ministres afin de booster la coopération entre les deux pays. Un mois après la première commission mixte entre les deux pays les 7 et 8 septembre dernier à Budapest, où des accords préliminaires avaient été signés, le secrétaire d'Etat hongrois en charge du commerce extérieur s'est déplacé pour donner un coup d'accélérateur aux relations bilatérales. Plusieurs secteurs et projets ont déjà été identifiés dans différents domaines économiques, a expliqué Levente Magyar dans un point de presse à l'ambassade de Hongrie à Alger. Il a également assuré que « des résultats concrets seront visibles dans les quelques mois, voire dans les quelques semaines à venir», et qu'il est confiant du résultat. Levente Magyar s'est entretenu avec les ministres de l'Habitat, de l'Agriculture et ceux de la Pêche, des Travaux publics et aussi avec le secrétaire général des Affaires étrangères. Il s'est dit « très satisfait » de ses échanges avec les différents ministres. « Nous nous sommes mis d'accord pour œuvrer ensemble en vue de mettre en place les cadres légaux et administratifs pour renforcer la coopération entre les deux pays », a-t-il indiqué. Il a également parlé de la possibilité de nouer un partenariat dans l'agriculture, les infrastructures et le logement. Les deux pays doivent également conclure des accords pour la gestion de l'eau, des déchets et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, dont la Hongrie est prête à transmettre son savoir faire dans la gestion des villes connectées et des data-centers. Pour sa part, l'attachée commerciale auprès de l'ambassade, Mme Sabo a fait savoir que le partenariat entre la société de gestion des participations de l'Etat (SGP Proda) et la firme hongroise Balbona donnera bientôt lieu à la création d'une société mixte spécialisée dans les grands parentaux avicoles. Sur la question des migrants syriens, le secrétaire d'Etat a indiqué que 300.000 migrants étaient entrés dans son pays depuis le début de l'année. Un nombre qui pourrait atteindre les 500 000 d'ici la fin de l'année», a-t-il dit. Selon lui, 90 à 99 % des personnes entrées en territoire hongrois sont ½des migrants économiques, pour la simple raison qu'ils ne viennent pas directement de pays en conflits mais de camps de réfugiés d'une dizaine de pays». Il a rappelé la proposition du gouvernement de son pays d'accorder l'équivalent de 1% du budget de l'Union européenne aux pays qui font directement face aux réfugiés dont essentiellement la Turquie et le Liban. Il a également dénoncé une certaine « hypocrisie » de certains pays européens qui ont pointé du doigt la politique hongroise envers les migrants, notamment avec la politique des quotas qui, selon lui ne fera qu'aggraver le problème, qui doit être réglé à la source dans les pays d'où viennent les migrants.

N. M.

PRÉSERVATION ET CONSERVATION DES CÉTACÉS DANS LES EAUX ALGÉRIENNES

Il était temps d'y remédier

DEPUIS le début de l'année 2015, le Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture d'Alger, (CNRDPA) a recensé plus de dix échouages d'espèces marines. Parmi lesquelles neuf espèces de cétacés et deux tortues marines. Un chiffre alarmant sachant que ce bilan concerne seulement la région du centre du pays.Les dangers pour les cétacés sont multiples :pollutions, industrie, massacres, captivité,pollution sonore, collisions, surtout s lors des pêches, pêches intensives qui dépeuplent les océanssont principalement les conséquences de l'irresponsabilité de l'homme. Nous les menaçantau point que certaines de leurspèces sont en voie de disparition.Déjà, dans certaines régions du monde les dauphins n'ont plus de quoi se nourrir, ils doivent migrer, quitter des territoires qu'ils occupaient depuis des générations. En effet, les cétacés sont importants pour de nombreuses raisons, écologiques, scientifiques culturelles et même esthétiques, pour cela l'Algérie a mis en œuvre l'accord sur la conservation des cétacés de la Mer noire, de la Méditerranée et de la zone atlantique (Accobams), qui est une organisation de coopération internationale basée a Monaco, réunissant des scientifiques et des politiques de plusieurs pays dans le but de réduire les menaces pesant sur les cétacés en Méditerranée, Mer noire ainsi que sur une partie de l'Atlantique. Suite à la ratificationde cet accord, par l'Algérie le ministère de la Pêche avait été désigné pour abriter le point focal national chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre du programme Accobams-Algérie. Cet accord intergouvernemental vise à réduire les menaces qui pèsent sur les cétacés par l'amélioration des connaissances sur ces animaux à travers des mesures de conservation à mettre en œuvre par les parties contractantes, précise un communiqué du ministère paru suite au lancement du programme en début d'année.

La chargée d'étude et de synthèse au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et point focal Accobams en Algérie, Mme BerkatRahima, a indiqué auJeune Indépendant que le but principal et d'étudier l'interaction des pêcheurs et les espèces marines ainsi que les accords pour la préservation de cétacés en Méditerranée et en Mernoire, ajoutant que l'atelier de démarrage a eu lieu en mai et sera lancé prochainement . Mme Berkat souligne qu'il est important que la population des pêcheurs prend conscience du danger qu'ils font courir aux cétacés par leurs activités de pêche. Afin de réduire leur impact sur ces espèces et d'améliorer leur conservation, Il faut diminuer les interactions négatives entre les espèces menacées et les activités de pêche avec la prise en compte des problématiques des prises accidentelles et de déprédation.

Racha Aoura

PRÉVISIONS SUR LA CROISSANCE ET LE CHÔMAGE

Le FMI revoit sa copie sur l'Algérie

LE FMI table sur une croissance économique de 3 % pour l'Algérie en 2015 avant de remonter à 3,9% en 2016, contre 3,8% en 2014. Dans son rapport sur les perspectives économiques mondiales, publié hier à l'occasion de la tenue de son assemblée annuelle prévue du 8 au 11 octobre à Lima (Pérou), il est constaté que le FMI a légèrement révisé en hausse son pronostic sur la croissance du PIB de l'Algérie par rapport à celui d'avril dernier.

Dans ses prévisions d'il y a six mois, l'institution de Bretton Woods prédisait pour le pays un taux de croissance de 2,6 % pour l'année 2015, soit une différence de 0,4 point comparativement à ses nouvelles estimations. Poussant ses pronostics jusqu'à long terme, le nouveau rapport du FMI table sur une croissance de 3,5% en 2020 pour le pays. %. Concernant l'emploi, le Fonds a révisé légèrement en baisse le taux de chômage en Algérie par rapport à ses prédictions d'avril dernier. Ainsi, il table sur un taux de chômage de 11,6 % en 2015 (contre 11,8% dans ses prévisions d'avril dernier), et de 11,7 % en 2016 (contre 11,9 % dans son précédent pronostic).

Par ailleurs, le Fonds indique que pour l'inflation, elle devrait passer à 4,2 % en 2015 et à 4,1 % en 2016 (contre un taux de 2,9 % en 2014). Dans ses prévisions d'avril dernier, il avait estimé que l'inflation devrait passer à 4 % en 2015 ainsi qu'en 2016. Pour ce qui concerne la balance des comptes courants, le FMI prédit qu'elle devrait rester négative à (-17,7 % du PIB en 2015 et à -16,2 % en 2016 (contre -4,5% en 2014).

En avril dernier, il avait tablé sur une balance des comptes courants de -15,7% en 2015 et de -13,2% en 2016. Pour l'année 2020, il prévoit une amélioration de la balance des comptes courants même si elle reste négative pour se situer à -9,1%.

S. N

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
DE LA WILAYA DE MEDEA

Avis D'Appel d'Offres National Restreint N°.07.../2015

NIF N° : 011-2601-9004553

La Direction des ressources en eau de la Wilaya de Médéa lance un Avis d'Appel d'Offres National Restreint en vue de la réalisation des travaux du :

Lot N°03 : Construction d'un réservoir 500 m³ y/c mur de cloture du POS N°03 - Commune d'Oum-El-Djellil

- RETRAIT DES CAHIERS DE CHARGES :

Il est à préciser que seules les entreprises qualifiées de **catégorie IV et plus (Code 34/404.3)**, en activité principale hydraulique et intéressées par la réalisation de ces travaux peuvent retirer le cahier des charges sur présentation du certificat de qualification en cours de validité, à l'adresse suivante ;

« Direction des ressources en eau de la Wilaya de Médéa - Service de l'Administration et des Moyens – Rue des frères Benkouar – Médéa »

- DELAI DE PREPARATION DES OFFRES :

Le délai de préparation des offres est fixé à **21 jours** à compter de la 1ère date de parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou dans le Bomop.

- DATE DE ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES :

La date de dépôt des offres est fixée le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à **12H00**.

- DELAI DE VALIDITE DES OFFRES :

Le délai de validité des offres est fixé à : **(03) trois mois** augmentés de **(21) vingt et un jours** correspondant au délai de préparation des offres, conformément aux articles 46, 48, 50 et 65 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

L'OFFRE TECHNIQUE COMPREND :

- La déclaration à souscrire remplie, cachetée et signée
- La déclaration de probité remplie, cachetée et signée
- Le cahier des prescriptions spéciales, des prescriptions communes, des clauses Administratives générales (signés et datés) sans indication du montant de l'offre avec la mention (lu et approuvé)
- Le statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale ou société
- Copie de l'extrait du registre de commerce visée par le CNRC
- Copie de la carte d'immatriculation fiscale de l'entreprise
- L'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité le jour de l'ouverture
- L'extrait de rôle apuré ou avec échéancier en cours de validité le jour de l'ouverture
- Copie des attestations de mise à jour C.N.A.S.A.T, C.A.S.N.O.S et C.A.C.O.B.A.T.H en cours de validité le jour de l'ouverture
- Copie du certificat de qualification et classification professionnelle en hydraulique - activité principale - **catégorie IV et plus (Code 34/404.3)**, en cours de validité le jour de l'ouverture
- Le délai et le planning de réalisation des travaux cacheté et signé
- Les attestations de bonne exécution délivrées par le maitre d'ouvrage des projets réalisés durant les (10) dix dernières années
- Copies de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés commerciales (SARL-EURL-SNC-SPA) **(Année 2014)**
- Liste des moyens matériels destinés à ce projet, accompagnés des justifications: cartes grises et attestations d'assurances au nom du soumissionnaire, en cours de validité le jour de l'ouverture, pour le matériel roulant et un PV d'huissier de justice **(Année 2015)** pour le matériel non roulant
- Les attestations d'affiliations du personnel d'encadrement visées par la CNAS **(Année 2015)** + liste du personnel affecté au projet + copie des diplômes + attestations de travail visée par l'employeur précédent (s'il existe) cachetées et signées
- Copie des bilans financiers des 03 dernières années **(2012-2013-2014)** déposés auprès des services des impôts et visés par un commissaire au compte ou comptable agréé + l' attestations C.20 délivrée par les services des impôts.

L'OFFRE FINANCIERE COMPREND :

- La lettre de soumission
- Le bordereau des prix unitaires
- Le devis quantitatif et estimatif

Au cas où l'offre technique et l'offre financière ne sont pas remises sous plis distincts, l'offre sera automatiquement rejetée et retournée au soumissionnaire.
Les deux (2) enveloppes des deux (2) offres techniques et financières sont mises dans une seule enveloppe anonyme et portant la mention :

SOUMISSION A NE PAS OUVRIR,

Lot N°03 : Construction d'un réservoir 500 m³ y/c mur de cloture du POS N°03 - Commune d'Oum-El-Djellil

Doit être adressée ou déposée à l'adresse suivante :

« Monsieur Le Directeur Des Ressources En Eau De La Wilaya De Médéa – Rue des frères Benkouar – Médéa »

- OUVERTURE DES PLIS : (Offres techniques et financières)

L'ouverture des plis techniques et financiers intervient en séance publique le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres à **13H30** au siège de la Direction des ressources en eau de la Wilaya de Médéa – Rue des frères Benkouar – Médéa. Les soumissionnaires sont cordialement invités à y assister.

Le Jeune Indépendant **du 07/10/2015 / ANEP N° 347 658**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA

DAIRA DE OUAMRI

COMMUNE DE OUAMRI

AVIS D'INFRUCTUOSITE

NIF :098426435027518

Suite à l'appel d'offre nationale restreinte n°:02/2015(pour la 3ème fois) paru sur les quotidien nationaux en **Le Journal d'Algérie** en date du 29/08/2015 ,et "المشوار السياسي" en date du 29/08/2015 relatif à:

Revêtement en béton bitumineux des voiries à Ouamri centre sur un linéaire de 1.1 km.

Le président de l'assemblée populaire de la commune de ouamri pronounce l'infructuosité de cet appel d'offre lors de la séance d'évaluation en date du 29/06/2015 vu: **aucune offre receptionnee .**

conformèment à l' article 44 du décret presidential 10/236 du 28 choual 1431 correspondant au 07 octobre 2010 .

Le Jeune Indépendant **du 07/10/2015 / ANEP N° 347 616**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE DAR EL BEIBA

COMMUNE DE BAB EZZOUAR 09 سبتمبر 2015

N°: 2369.../SP/2015

N° 85 / BAB/2015

AVIS D'ANNULATION

DECLARATION D'INFRUCTUOSITE

Suit à la réponse de l'avis juridique émanant du ministère des finances en date du 18/08/2015 sous le numéro 4437

le président de l'assemblée populaire communal de Bab Ezzouar informe l'ensemble des entreprises de l'anulation de l'infréctueusité concernant l'avis d'appel d'offre nationale N° **06/2015** parue sur le quotidien **le jeune indépendant** le **14/04/2015** et le quotidien **El Maouid** le **14/04/2015** relatif au projet

- **Travaux d'aménagement de voirie de lotissement DOUZI 04**

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bab Ezzouar

Le Jeune Indépendant **du 07/10/2015 / ANEP N° 347 480**

TALAÏ DONNE SON ACCORD POUR LE TOURNAGE À BORD D'UN BATEAU CNAN ET DANS LES PORTS ALGÉRIENS

Film sur le navire bulgare «Le Breza»

Le réalisateur algérien Djamel Bendeddouche a été sollicité pour le tournage d'un film retraçant l'opération légendaire d'un Bulgare, le capitaine Vassil Valtchanov, qui a réussi en 1960 à transporter une cargaison d'armes d'un port bulgare destinée à l'ALN.



Cette histoire fabuleuse est aujourd'hui connue en Algérie, puisque le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a décoré Vassil Valtchanov de la médaille du mérite à l'occasion du cinquantenaire de la proclamation de l'indépendance. Pour rappel, Valtchanov a reçu deux distinctions officielles en Algérie en 2003 et 2013. Pour son centième anniversaire, une cérémonie a été organisée en juin à Sofia, au club militaire central. Mme Latifa Benazza, ambassadrice d'Algérie en Bulgarie a lu, à l'occasion, un message de félicitations duprésident Abdelaziz Bouteflika. Aujourd'hui, le réalisateur algérien a été sollicité par les autorités du pays pour la production d'un film documentaire mettant en exergue les acteurs de cette opération durant une période où l'armée française surveillait toutes les côtes de la Méditerranée. Le documentaire sera tourné à bord d'un navire Cnan où le réalisateur fera revivre l'opération de transport d'armes à bord du navire bulgare «Le Bréza». Ce navire avait transporté un chargement de plusieurs tonnes d'armes destinées à l'ALN. D'après l'histoire, Le Breza a transporté «240 tonnes de TNT, une batterie de canons de 82millimètres antiaériens, des mortiers, des mitrailleuses et des milliers de balles, des obus, des détonateurs, des grenades, des mines et d'autres armes». Âgé aujourd'hui de 100 ans, le capitaine Valtchanov avait, en 1960, brisé l'embargo sur les armes destinées aux moudjahidine. Contacté par le réalisateur, Valtchanov se rappelle de cette livraison clandestine d'armes au FLN en mai 1960, «au nez et à la barbe de la marine française», dira-t-il. Selon les explications fournies, «cette opération a été pilotée par la Darjavna Sigurnost (DS), les services secrets bulgares, dont la réussite a apporté soutien aux moudjahidine». Capitaine d'un vieux bateau de marchandises, le Breza (Bouleau), il se voit confier par les services secrets DS une impressionnante cargaison d'armes destinée aux moudjahidine algériens, qu'il va dissimuler dans la soute à la place des engrais chimiques qu'il était censé transporter. Le réalisateur Djamel, Bendeddouche, réjouit de la décision du ministre des Transports, Boudjema Talaï qui a, facilité le lancement du tournage du film documentaire. Notons que le réalisateur a déjà effectué une visite au port de Varna d'où est partie la cargaison et qui se trouve à quelques encablures de Sofia. Cette visite va permettre au réalisateur de reconstituer les scènes à partir du port d'Alger vers un autre port algérien, probablement Ghazaouet ou Ténès. Le tournage va commencer la semaine prochaine au port d'Alger.

A.Timizar

ALORS QU'IL ESPÈRE S'INSTALLER DÉFINITIVEMENT EN ISRAËL

Enrico Macias relate en lettre de larme, Constantine... et le pays perdu

«**LE FAIT** de ne pas retourner en Algérie, ça me fait toujours mal», a confié encore une fois Enrico Macias aux médias.

Décidément le chanteur français Enrico Macias ne désespère pas de pouvoir un jour remettre les pieds dans son pays natal. L'enfant de Constantine en a laissé entrevoir l'éventualité dans un ouvrage qu'il vient de publier en France et dans lequel il raconte son «deuil du pays perdu».

Le chanteur juif espère toutefois finir ses jours en Israël, laissant entendre qu'il lui reste à finaliser cette option. Il avait en effet annoncé en février 2014 qu'il «demanderait la nationalité israélienne et s'installerait dans le pays de manière permanente».

Enrico ira jusqu'à espérer que s'il lui est impossible de revoir le pays de sa naissance, ses enfants ou petits-enfants puissent le faire à sa place pour, a-t-il dit, qu'ils puissent «voir le pays où il est né».

Bien qu'il estime désormais impossible une invitation officielle, il ne manque pas de compter sur un élan collectif. Plusieurs personnalités d'origine constantinoise, dont certaines installées en France, avaient lancé ces deux dernières années une pétition sur facebook pour le retour de l'enfant de Constantine.

Plusieurs tentatives de venir en Algérie initiées par le chanteur n'avaient pas abouti. Parmi celles qui ont défrayé la chronique en leur temps, l'on notera celles de 2003 et 2007. Le chanteur devait faire partie des délégations devant accompagner les présidents Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy. Des projets qui avaient créé un tollé notamment chez les islamo-conservateurs, lesquels ne manqueront pas de brandir ses prises de positions en faveur d'Israël. Enrico Macias, de son vrai nom Gaston Ghrenassia, est né en décembre 1938 à Constantine. Il est le fils de Sylvain Ghrenassia, violoniste dans l'orchestre de Raymond Leyris dit Cheikh Raymond, qui deviendra le beau père posthume d'Enrico en 1962. Macias quittera Constantine, à quelques mois de l'indépendance lors du grand départ des juifs et pieds-noirs, notamment ceux qui étaient en faveur de l'Algérie française. Enrico n'a plus foulé le sol algérien depuis.

Après avoir attendu trente-quatre ans, l'interprète du «Soleil de mon pays perdu», tente de crever l'abcès à travers son ouvrage autobiographique qu'il a intitulé : «Le revers du ciel bleu».

Amine B

SEDDOUK (BÉJAÏA)

Des villageois ferment des édifices publics

LES HABITANTS du village El-Mizab de la municipalité de Seddouk ont fermé hier les sièges de l'APC, de la daïra de l'agence commerciale de la SDE (ex-Sonelgaz). Les villageois sont excédés par les promesses non tenues des autorités locales notamment concernant la prise charge de leurs revendications liées au raccordement au gaz de ville, l'aménagement du chemin du village, l'électricité, l'assainissement (réalisé à moitié) et le transport scolaire mal pris en charge, ce qui n'arrange pas les enfants du village puisqu'ils arrivent en retard à leur école. Les protestataires rappellent leur action antérieure et la réunion qui les a regroupés le 11 août avec le P/APC et le chef de daïra. Ils refusent donc de discuter avec le P/APC, qui estime qu'il faut du temps pour l'aménagement de la route, rappelant que les moyens de l'APC sont limités. A Tichy, les corps communs et ouvriers professionnels relevant du Syndicat national des corps communs et ouvriers professionnels de l'éducation nationale (SNCOPEN) du lycée de la commune ont décidé d'entrer en grève illimitée à partir d'hier pour exiger le renforcement du personnel de la cantine scolaire de l'établissement, le peu de travailleurs restant après le départ à la retraite de trois employés et le décès d'un quatrième rendant la tâche très difficile pour le personnel. La direction de l'éducation a été interpellée par les grévistes afin de prendre charge ce problème qui dure déjà depuis un mois.

N. B.

DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL AU LYCÉE EL-HAMMADIA DE BÉJAÏA

Les enseignants se rassemblent devant le siège de la wilaya

UN RASSEMBLEMENT de protestation a été organisé hier par les enseignants du lycée El- Hammadia devant le siège de la wilaya. Ceux-ci étaient munis d'une plateforme de revendications qu'ils ont remise au chef de cabinet du wali avec qui ils ont eu une entrevue. Ce document comprend de nombreux points liés à l'amélioration des conditions de travail sur le plan pédagogique, matériel voire sur le plan de l'aménagement des infrastructures de l'établissement qui sont, selon eux, délabrés et inadéquates. Ils ont également souligné «l'absence d'une salle adéquate pour les 118 professeurs du lycée, le manque d'un bloc sanitaire (la fiche technique élaborée est toujours sans suite), des laboratoires inadéquats et dont les murs et toitures sont lézardés suite aux secousses telluriques de 2012, le manque de tableaux, de chaises dans les salles de cours, etc. Sur le plan du personnel, les enseignants relèvent un manque flagrant en personnel administratif, notamment «les adjoint d'éducation». La raison, selon eux, est liée au départ à la retraite d'un bon nombre d'entre eux qui n'ont pas été remplacés, l'absence d'un censeur et d'enseignants, etc. Le lycée est dépourvu aussi d'une de salle de sport ce qui a pénalisé les lycéens qui n'ont pas pratiqué de sport depuis six ans», souligne M. Hamid Bouhadad, coordinateur de la section syndicale du Cnapest du lycée. Lequel estime que «les problèmes sont toujours les mêmes depuis plusieurs années en dépit des engagements pris par la tutelle d'y remédier». Une réunion mixte devrait avoir lieu dimanche prochain à ce propos, dira notre interlocuteur qui semble rassuré à l'issue de la réunion qui l'a regroupé avec le chef de cabinet du wali. Le syndicaliste estime que «la situation est catastrophique dans le lycée» et en dépit de cela, dit-il, «nous n'avons pas voulu aller vers une grève pour ne pas perturber la scolarité des élèves mais, si cela nécessite une un mouvement de protestation nous y irons sans hésitation», avertit-il. A noter que les mécontents avaient tenus u rassemblement devant la direction de l'éducation il y a deux

semaines environ ; ils avaient été reçus par les responsables de leur tutelle.

N. Bensalem.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

52 morts et 1450 blessés durant la dernière semaine

CINQUANTE-DEUX personnes ont trouvé la mort et 1 450 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus durant la période du 27 septembre au 3 octobre 2015 à travers plusieurs wilayas du pays, indique un bilan rendu public, hier, par la Protection civile.

Durant la même période, les unités de la Protection civile ont enregistré 2 243 interventions, effectuées suite aux 1 204 accidents de la circulation ayant causé le décès à 52 personnes et des blessures à 1 450 autres.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Djelfa où 8 personnes sont décédées et 30 autres blessées dans 23 accidents de la route.

R. N.

Ukraine

LES SÉPARATISTES REPORTENT LES ÉLECTIONS À 2016

Les séparatistes prorusses de l'Est de l'Ukraine ont annoncé hier le report à 2016 des élections locales dans les territoires sous leur contrôle, conformément à la demande des Européens. «Nous annonçons l'accord» des deux républiques autoproclamées pour «reporter les élections prévues le 18 octobre et le 1er novembre à l'année prochaine», ont annoncé les émissaires de ces territoires dans un communiqué conjoint.

Yémen

QUINZE MORTS DANS UNE ATTAQUE CONTRE LE PREMIER MINISTRE

Les attaques à la roquette contre un hôtel d'Aden où séjournait le Premier ministre yéménite Khaled Bahah, et des sites militaires ont fait au moins 15 morts parmi les soldats de la coalition arabe et des combattants yéménites pro-gouvernementaux, a annoncé hier l'agence officielle émiratie WAM. Les attaques des «milices criminelles Houthis et les forces de Saleh ont tué 15 soldats de la coalition et de la 'résistance' yéménite» (sic), écrit l'agence des Emirats arabes unis, l'un des piliers de la coalition arabe sous commandement saoudien. Le Premier ministre yéménite est sorti indemne de l'attaque à la roquette, avait annoncé plus tôt un membre de son gouvernement.

Sud Soudan

LES REBELLES MENACENT DE REPRENDRE LES ARMES

Les rebelles sud-soudanais ont mis en garde hier contre un risque de «retour à la guerre» si le gouvernement met en œuvre son projet de multiplier par trois le nombre d'Etats dans le pays, une mesure qui selon eux sape l'accord de paix signé fin août. Le président Salva Kiir a signé vendredi un décret devant faire passer de 10 à 28 le nombre d'Etats, ce qui rendrait obsolète le mécanisme de partage du pouvoir consenti dans l'accord de paix visant à mettre fin à la guerre civile qui ravage le pays depuis décembre 2013. «L'objectif de cette décision unilatérale est d'exacerber les sentiments tribaux des peuples du Soudan du Sud, pour qu'il y ait un retour à la guerre», a estimé un porte-parole des rebelles, Mabior Garang.

Dixit... Dixit... Dixit...

«L'escalade rapide de la violence en Centrafrique a provoqué la fuite de plus de 2.000 personnes, pour la plupart des femmes et des enfants, vers la République démocratique du Congo (RDC) voisine en l'espace d'une semaine».

Communiqué du Haut-commissariat aux réfugiés de l'ONU (HCR) et le Programme alimentaire mondial (PAM).

« Le président est dans sa logique et tient coûte que coûte à réaliser son coup d'Etat constitutionnel »

Clément Miérassa, président du Parti social démocrate congolais (PSDC), formation membre du Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique (Frocad) au Congo.

«Le président congolais se trompe d'époque».

Pascal Tsaty Mabiala, premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS), opposant au président Denis Sassou Nguessou.

MALGRÉ L'APPEL À LA RAISON DE MAHMOUD ABBAS

Israël détruit les maisons des palestiniens martyrs

Le président palestinien Mahmoud Abbas a affirmé hier ne pas vouloir d'une «escalade» des violences avec Israël, manifestant son positionnement le plus clair depuis plusieurs jours face à la montée des tensions. «Nous ne voulons pas d'une escalade militaire et sécuritaire avec Israël, nous disons à nos forces de sécurité, à nos mouvements politiques que nous ne voulons pas d'escalade, mais que nous voulons nous protéger», a-t-il affirmé lors d'une réunion de la direction palestinienne selon des propos rapportés par l'agence officielle Wafa.



Sur le terrain cependant, Israël poursuit sa politique criminelle d'Etat terroriste. Ainsi, l'armée israélienne a démoli hier deux maisons de Palestiniens pour punir les auteurs d'attentats et appliquer les ordres du Premier ministre Benjamin Netanyahu de réprimer sans merci la flambée de violences actuelles à Al-Qods-Est et en Cisjordanie occupées.

Les policiers, les soldats et les artificiers israéliens «sont arrivés vers minuit et ont évacué tout le monde» avant de «faire sauter vers 05H20» le logement, a déclaré Yasser Abou, un habitant d'Al-Qods-Est, devant l'appartement éventré de Ghassan Abou Jamal.

Israël a aussi détruit le domicile de Mohammed Jaabis dans le même quartier de Jabal Moukaber, en face de la Vieille ville.

Ghassan Abou Jamal et son cousin avaient tué à l'arme à feu et au hachoir quatre fidèles juifs et un policier lors d'une attaque contre une synagogue de la partie occidentale de la ville sainte le 18 novembre, dans le plus meurtrier des attentats récents en Israël. Mohamed Jaabis est pour sa part accusé par Israël d'avoir attaqué un bus avec un engin de chantier et tué une personne à la limite de Jérusalem-Est et Ouest le 4 août 2014.

Les deux hommes sont tombés en martyrs. La famille de Mohamed Jaabis a toujours contesté la version de la police.

Leurs logements ont été détruits quelques heures après l'annonce par Benyamin Netanyahu d'une accélération des démolitions des auteurs d'attentats. Le Premier ministre a aussi donné toute latitude d'action à la police et à l'armée face à la vague de violences qui parcourt la Cisjordanie et Jérusalem-Est et réveille le spectre d'une nouvelle intifada, après celles de 1987 et 2000. «Il n'y a aucune limite» à l'action des forces de sécurité, a dit le Premier ministre israélien.

Depuis jeudi, quatre Israéliens ont été tués dans des attentats en Cisjordanie occupée et dans la Vieille ville Al-Qods-Est. Du côté palestinien, deux jeunes accusés d'attaques au couteau sont tombés en martyrs à Al-Qods-Est et deux autres en Cisjordanie lors d'affrontements au cours desquels les soldats israéliens tirent de plus en plus systématiquement à balles réelles.

L'un d'eux, Abdel Rahmane Abdallah, 13 ans, a été enterré hier à la mi-journée. «Mon fils est parti pour l'école, il a pris son cartable et n'est jamais rentré auprès de sa mère», a raconté cette dernière, Dalal, voilée de noir dans le camp de réfugiés d'Aida, près de Béthléem. «Des gens sont venus nous dire: ton fils est mort et j'ai couru comme une folle à l'hôpital». Digne dans sa douleur, Dalal a déclaré que son fils est «mort pour la patrie».

De très nombreux adolescents et enfants prennent part aux affrontements avec les soldats israéliens. Mais le sentiment de frustration ou d'exaspération est répandu parmi tous les Palestiniens qui attendent leur Etat depuis presque 70 ans.

Les heurts se sont poursuivis dans la nuit en Cisjordanie. Cinq Palestiniens ont été blessés près du village de Beit Furik lors d'une confrontation avec des colons israéliens, a indiqué la police palestinienne.

M. K. et agences

L'OTAN ACCUSE MOSCOU DE VIOLER L'ESPACE AÉRIEN TURC

L'aviation russe bombarde des positions de l'EI à Palmyre

L'OTAN A ACCUSÉ hier la Russie d'avoir pénétré intentionnellement à deux reprises dans l'espace aérien turc en menant sa campagne de frappes sur la Syrie, qui s'est poursuivie avec des premiers raids sur Palmyre.

«Ce n'est pas un accident. Il s'agit d'une sérieuse violation», a déclaré le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg, en faisant référence aux incidents survenus le week-end dernier entre des avions russes et turcs près de la frontière syrienne. Il a demandé à Moscou que «cela ne se reproduise pas».

La Turquie a pour sa part convoqué à deux reprises l'ambassadeur de Russie pour «protester fermement après la violation de l'espace aérien dimanche». Elle l'a averti que «la Russie serait tenue responsable» si de tels incidents se reproduisaient.

L'armée turque avait annoncé lundi que «deux F-16 (avaient) été harcelés par un MiG-29, dont le pays n'a pu être identifié, pendant au total cinq minutes et 40 secondes» dimanche. Samedi, des avions turcs avaient intercepté un chasseur de l'armée de l'air russe et l'avaient forcé à faire demi-tour.

Selon Moscou, cette incursion russe dans l'espace aérien turc n'a duré que «quelques secondes» et a été causée par les «mauvaises conditions météo».

En fait, l'aéroport où sont basés les appareils russes, près de la ville balnéaire de Lattaquié, se trouve à moins à 50 km de la Turquie et la chasse russe frappe les rebelles qui se trouvent à la lisière de la frontière syro-turque.

Une source militaire syrienne a par ailleurs annoncé que «l'aviation russe, en coordination avec l'aviation syrienne» avait «frappé des positions tenues par l'EI dans la ville de Palmyre et ses alentours, détruisant 20 véhicules blindés, trois dépôts de munitions et trois lance-roquettes».

Selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), les Russes ont mené au moins 30 raids contre Palmyre lundi et dans la nuit, qui ont fait 15 morts dans les rangs des combattants terroristes.

Selon l'OSDH, parmi les frappes lancées lundi par l'aviation russe, quatre ont visé Raqa, principal fief de l'EI dans le nord-est, où quatre terroristes ont été tués.

Durant la première semaine de leur intervention à la demande du président syrien Bachar al-Assad, les appareils russes ont surtout cherché à couper les liaisons entre rebelles dans les provinces du centre, du nord et de l'ouest de la Syrie, a affirmé un haut responsable militaire.

Il a indiqué au quotidien libanais al-Akhbar que «les récentes frappes russes visent dans une première étape des points de concentration des groupes armés situés à l'intersection de différentes provinces». Il a donné comme exemple Talbissé et Rastane qui relient celles d'Homs et d'Hama, ou Jisr al-Choughour entre celles d'Idleb et Lataquié.

Ces positions sont tenues par les islamistes et le Front Al-Nosra, la branche syrienne d'Al-Qaïda, qui ont été dans la ligne de mire à plusieurs reprises des bombardiers russes.

Une source militaire syrienne a précisé que les opérations étaient «toujours dans la première étape» mais qu'elles allaient «s'étendre et durer plusieurs mois». «Elles ont visé pour le moment des secteurs stratégiques qui relient entre elles les capitales provinciales», a-t-il souligné.

Cette source a démenti les informations «sur une opération militaire terrestre imminente» car «c'est maintenant le temps des opérations aériennes menées par les Russes». Elle a précisé que «les mouvements du Hezbollah et de l'Iran», deux soutiens actifs du gouvernement, n'avaient «pas changé depuis un an».

R. I.

SUR FOND DE CONFLIT SYRIEN

Moscou et Washington entendent refonder les relations internationales



DR

Suite...

En définitive, quels que soient les mensonges de l'Otan et les contradictions qu'ils engendrent chez les uns et les autres, les Russes n'épargneront pas certains groupes en fonction de leurs sponsors secrets, mais bombarderont toutes les cibles liées aux groupes terroristes listés par les Nations unies (Al-Qaïda, Al-Nosra, Daesh).

Qui s'oppose activement à l'intervention russe ?

Depuis le début du déploiement de l'armée russe —et il n'est pas encore débattu des troupes au sol à venir de l'OTSC—, une vaste campagne de désinformation est conduite dans le monde pour accuser la Russie d'encadrer l'Armée arabe syrienne ; de bombarder non pas des groupes terroristes, mais des populations civiles « hostiles au régime « ; de préparer une vaste offensive avec les Gardiens de la Révolution iranienne.

La propagande de guerre, qui était la base et la caractéristique de la guerre de 4ème génération coordonnée par l'Otan de février 2011 à mars 2012, avait progressivement diminuée. Alors que pendant une année, on entendait chaque jour une histoire imaginaire illustrant les crimes supposés du « régime «, la propagande de guerre se limitait désormais à quelques petits groupes ; dont l'OSDH, une officine londonienne des Frères musulmans à laquelle s'abreuvent les médias atlantistes. Avec un réflexe pavlovien, les médias atlantistes reproduisent sans réfléchir les mensonges les plus éhontés. En premier lieu, on utilisa une vidéo de l'Armée arabe syrienne dans laquelle on entend des voix en russe pour faire croire que les Syriens étaient encadrés par des officiers russes. En réalité, la voix correspond à un échange par talkie-walkie entre jihadistes. Yuri Artamonov a démonté cette erreur d'interprétation en étudiant la bande sonore .

Puis, ce fut un déferlement d'images et de vidéos sur les victimes civiles des bombardements russes. Des images et des vidéos diffusées durant le débat à la Douma, c'est-à-dire avant les bombardements. Enfin, on présente la présence de combattants iraniens en Syrie comme la préparation d'une vaste contre-offensive du « régime « et de ses alliés contre les « rebelles «. En réalité, après la chute de Palmyre, des Forces iraniennes ont été autorisées par les États-Unis à s'impliquer en Syrie, mais leur nombre reste inférieur à 5 000, ce qui est très insuffisant pour mener une contre-offensive dans un territoire immense. Quant aux rebelles armés, nous avons déjà signalé qu'ils sont tous liés soit à al-Qaïda, soit à Daesh.

Reste à prouver qui organise cette campagne d'intoxication et pourquoi. S'il n'est pas possible de trouver la solution en ne pensant qu'à la Syrie, la réponse est claire lorsqu'on replace ce théâtre de guerre dans le contexte de la refondation des relations internationales.

La proposition russe au Conseil de sécurité

La Russie a proposé que le Conseil de sécurité étudie durant tout le mois d'octobre la manière de lutter contre le terrorisme non seulement en Syrie, mais dans l'ensemble de l'Afrique du Nord et du Proche-Orient .

À l'évidence, Moscou et Washington sont convenus d'appliquer aujourd'hui l'accord qu'ils avaient conclu en 2012 —et que Clinton, Petraeus, Allen, Feltman, Hollande et Fabius ont saboté— : se partager les responsabilités dans le monde arabe. Cependant, la Russie ne souhaite pas s'engager sur des sables mouvants et appelle d'abord à assainissement du terrain.

Rappelons la base de cet accord : les États-Unis pourront retirer une partie de leurs troupes stationnées dans la région lorsque la Russie se portera garante de la sécurité d'Israël .

La Russie pose comme condition à ce nouveau partage du monde le passage d'un système impérialiste, tel que celui de Yalta, à un système fondé sur le droit international en général et la Charte des Nations unies en particulier.

Elle condamne donc à l'avance « l'ingérence dans les affaires intérieures d'États souverains, le recours à la force sans l'autorisation du Conseil de sécurité et la livraison d'armes à des acteurs non étatiques extrémistes «.

Que l'on ne s'y trompe pas, cette solution suppose l'application des résolutions du Conseil de sécurité, y compris celles concernant Israël, la mise en œuvre de l'Initiative de paix arabe et du Plan d'action global commun concernant le programme nucléaire iranien, la création de mécanismes de contrôle du respect par les États de l'ensemble de ces textes, et enfin la lutte globale contre l'idéologie des Frères musulmans.

Thiery Meyssan
Source : Voltairenet

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE M'HAMED BOUGARA BOUMERDES

NIF : 0998 3501 900 4030

Avis d`Infructuosité de l`Appel d'Offres National Restreint N°05/UMBB/2015

Conformément aux dispositions des articles 44 et 114 du Décret Présidentiel nº 10-236 du 07/10/2010 portant Réglementation des Marchés Publics, modifie et complété, l'Université M'hamed BOUGARA Boumerdès ,informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé á l`**Appel d'Offres National Restreint N°05/UMBB/2015** relatif à **« la réalisation des travaux de réhabilitation du siège du rectorat de l'Université M'hamed Bougara Boumerdes »**,que ce dernier est déclaré **infructueux**.

Le Jeune Indépendant **du 07/10/2015 / ANEP N° 347 621**

NOUVELLE BAISSE DES IMPORTATIONS SUR LES 8 PREMIERS MOIS

LA FACTURE 'importation des produits pharmaceutiques a reculé de plus de 24% en valeur et de près de 13% en quantités durant les huit premiers mois de 2015 par rapport à la même période de 2014, a appris auprès des Douanes algériennes.

Les importations des produits pharmaceutiques ont reculé à 1,22 milliard de dollars (usd) sur la période janvier-août 2015, contre près de 1,62 milliard usd sur la même période de l'année 2014 (-24,45%), indique le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

Quant aux quantités importées, elles ont également connu une baisse de 12,92% passant de 20.044 tonnes à 17.454 tonnes.

La baisse en valeur des importations, constatée depuis le début de l'année, a concerné l'ensemble de la composante des produits pharmaceutiques tandis que le recul des quantités importées a touché uniquement les médicaments à usage humain, alors que celles des produits destinés
à la médecine vétérinaire et des produits para-pharmaceutiques ont affiché des hausses.

Ainsi, la facture des médicaments à usage humain, qui a représenté plus de 95% de la facture globale des importations des produits pharmaceutiques, s'est chiffrée à 1,16 milliard usd contre 1,54 milliard usd (-24,87%), tandis que les quantités importées sont passées à 15.906 tonnes contre 18.828
tonnes (-15,52%).

Les importations des produits para-pharmaceutiques se sont établies à 40,27 millions usd (1.056 tonnes) contre 49,11 millions usd (830 tonnes), soit une baisse de 18% en valeur et une hausse de 27,23% en quantité.

Quant aux médicaments à usage vétérinaire, leurs importations ont atteint 20,39 millions usd (490,96 tonnes) contre 22,49 millions usd (385,64 tonnes), soit un recul de 9,34% en montant et une hausse de plus de 27 % en quantité.

Cette baisse en valeur des importations des médicaments s'explique, selon le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, à une meilleure négociation des prix auprès des laboratoires étrangers.

«Nous avons adopté une nouvelle méthodologie de fixation des prix, basée sur la comparaison des prix à l'international afin d'obtenir les meilleurs prix en Algérie lors de l'enregistrement des produits, dans le cadre de la maîtrise de la facture des importations», avait indiqué récemment à l'APS le directeur des produits pharmaceutiques auprès de ce ministère.

En effet, les importations des médicaments sont soumises à des autorisations préalables qui sont délivrées annuellement par le ministère de la Santé qui négocie, par ailleurs, avec les fournisseurs les prix d'accès, et fixe les marges au niveau de la distribution et le prix final au consommateur.

Les autorités ont donc profité de l'occasion du renouvellement des décisions d'enregistrement des médicaments afin de renégocier l'ensemble des prix des médicaments importés en Algérie, en les comparant à ceux appliqués dans un certain nombre de pays de référence (pays voisins, ceux de la rive sud de la méditerranée et certain pays européens).

Cette nouvelle méthodologie a permis d'obtenir une baisse d'au moins 10% par rapport aux marchés européens, avait précisé le même responsable ajoutant que les services du ministère veillent à ce que les prix en Algérie restent les plus avantageux dans la région.

A rappeler que la facture des importations des produits pharmaceutiques avait atteint près de 2,6 milliards usd en 2014, en hausse de 10,44% par rapport à 2013.

SELON L'OMS

La santé des adolescents mal considérée



La santé des adolescents est trop souvent négligée et mal prise en compte par les autorités sanitaires et médicales, alors que ces jeunes sont particulièrement vulnérables et qu'ils ont un accès limité aux services de santé, selon l'OMS (Organisation mondiale de la santé).

«Les adolescents ne sont ni des adultes ni des enfants, c'est un groupe de la population qui a des besoins spécifiques, et qui présente des risques élevés», a affirmé mardi à Genève le Dr Anthony Costello, directeur du département de la santé de l'enfant et de l'adolescent à l'OMS, en présentant de nouvelles recommandations mondiales.

Les adolescents n'ont souvent pas d'argent, sont réticents à se rendre à l'hôpital ou à aller chez le médecin, ne veulent plus être traités comme des enfants, a observé le spécialiste. Environ 35% des causes de la morbidité mondiale démarrent à l'adolescence.

Si les maladies mentales étaient traitées dès l'adolescence, cela aurait des répercussions non négligeables sur leur traitement à l'âge adulte, a encore indiqué en substance l'OMS.

Les troubles mentaux, l'anorexie, la boulimie, l'anxiété, l'obésité, une mauvaise alimentation sont fréquents durant cette période la vie. Les adolescents sont exposés au tabagisme, à l'alcoolisme et aux drogues. Selon le Dr Mariangela Simao, directeur de la prévention à l'ONUSIDA, environ 30 nouveaux cas d'infection au virus du sida ont lieu chaque heure chez des adolescents. Les accidents de circulation sont la première cause de mortalité chez les adolescents dans le monde, devant le sida, le suicide, les infections respiratoires et la violence, selon l'OMS.

Les nouvelles normes mondiales publiées par l'agence de l'ONUrecommandent de faciliter l'accès des adolescents aux services de santé, de renforcer la formation et l'information pour ce groupe d'âge, de développer le conseil et le diagnostic au-delà des seuls conseils centrés sur la contraception.

3 HÔPITAUX ENTRERONT EN SERVICE AVANT FIN 2015 À MOSTAGANEM

LA WILAYA de Mostaganem verra l'entrée en service de trois hôpitaux avant la fin d'année en cours.Ces infrastructures sanitaires offrant 180 lits sont situées dans les communes de Achaacha, Bouguirat et Mesra. Les travaux de réalisation de ces hôpitaux d'un coût global de 1,9 milliard DA ont atteint un taux d'avancement de plus de 95 pour cent, ceux dÆaménagement extérieur sont en cours et l'opération d'équipement sera bientôt lancée.

Ces hôpitaux disposeront de services d'obstétrique, de chirurgie générale, de médecine interne, de pédiatrie, d'urgences médicales et de deux blocs opératoires et six laboratoires, entre autres, ce qui épargnera aux malades les déplacements vers le chef-lieu de wilaya et d'autres wilayas et améliorera les prestations sanitaires.

D'autre part, le service d'hémodialyse de hai Tijditt au chef-lieu de wilaya a été doté, cette année, de douze appareils dont quatre mis en service dimanche, a-t-on indiqué lundi au wali lors de sa visite à cet établissement.

Grâce à cet apport, le nombre global dÆéquipements a atteint 24, sachant que 162 insuffisants rénaux suivent des séances d'hémodialyse à raison de trois fois par semaine, selon les explications fournies.

Plus d'un tiers des footballeurs souffrent de problèmes psychologiques

LA DÉPRESSION et l'anxiété sont parmi les troubles psychologiques qui touchent plus d'un tiers des joueurs de football, selon une étude publiée mardi par le Syndicat mondial des joueurs (FIFPro).

Selon l'enquête conduite par le Dr Vincent Gouttebarge, responsable du secteur médical de la FIFPro, 38% des 607 joueurs en exercice et 35% des anciens joueurs interrogés présentaient des syndromes de dépression et d'anxiété dans les quatre semaines précédant le questionnaire. «Nous espérons que cette étude favorisera la prise de conscience et l'engagement des décideurs du football pour mettre en place des mesures pour que ceux qui présentent des troubles psychologiques ne se sentent plus seuls», souhaite le Dr Gouttebarge. L'étude fait également le rapprochement entre les blessures sérieuses et l'état dépressif. Les joueurs qui ont ainsi subi plus de trois blessures sérieuses ont deux à trois fois plus de chances de développer ces pathologies.

Une étude similaire de la FIFPro il y a un an concluait à 26% de symptômes parmi les joueurs actifs et 39% chez les retraités. La nouvelle étude introduit des données émanant de Belgique, du Chili, de France, de Finlande, du Japon, de Norvège, du Paraguay, du Pérou, d'Espagne, de Suède et de Suisse. 55 % des joueurs interrogés ont évolué au plus haut niveau durant la majorité de leur carrière et la proportion monte à 64% chez les ex-joueurs.

L'étude de FIFPro montre également qu'une part significative des joueurs et ex-joueurs, respectivement 23 et 28%, souffre de troubles du sommeil. L'abus d'alcool implique lui 9% des actifs et 25% des retraités.

Les troubles psychologiques sont l'un des derniers tabous dans le monde viril du sport, où tout ce qui apparaît comme une faiblesse doit être caché, malgré quelques faits divers alarmants, comme le suicide du gardien allemand Robert Enke en novembre 2009.

Rendez-vous scientifique

-XIIème Congrès national de la Société Algérienne d'Hématologie et de Transfusion Sanguine (SAHTS) - 1er au 3 octobre 2015 à Alger
- 10e congrès de lutte contre la douleur - les 8 et 9 octobre 2015 à Alger
- 2e Congrès International de la Société Algérienne de Nutrition CI-SAN 2015 - 13 au 15 octobre 2015 à Alger
-1e Journées Internationales d'Enseignement en Chirurgie Cardiaque - 16 et 17 octobre 2015 à Alger
-2e Journées Internationales d'Urologie Pédiatrique de Sétif - 7 et 8 novembre 2015 à Sétif
-7e rencontre en Oncologie - 13 et 14 novembre 2015 à Alger
-4e congrès de la Société Algérienne de Médecine Générale - 4 et 5 décembre 2015 à- Constantine
-XXVIIèmes Journées d'hépato-gastroentérologie de la SAHGEED - 17 au 19 décembre 2015 à Oran

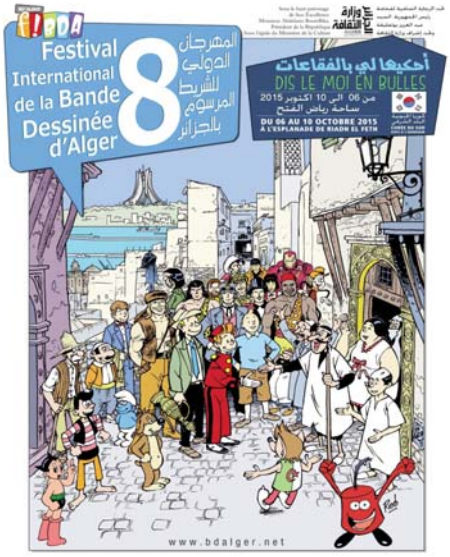
OUVERTURE DE LA 8. ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DE LA BANDE DESSINÉE

Le talent algérien rivalise avec les sommités internationales

Ce n'est pas un village que le ministre de la culture, Azzedine Mihoubi a inauguré hier dans la matinée sur l'immense esplanade de Ryadh EL Feth mais bien une ville dédiée entièrement à l'ilustration de la bande desssinée.

La maîtrise de cet art en Algérie a fait un bon gigantesque en avant depuis l'avènement du festival internatioanal de la bande dessinée, il y a de cela huit ans . Ce redéploiement a gagné en qualité, en haut niveau et en quantité. L'exemple vient des colossales expositions des maîtres natioaux de la bande dessinée.Cinq d'entre eux, titulaires des prix du patrimoine et de la reconnaissance, se distinguent particulièrement. Ils se nomment,Gyps, Hebrih, Moulay, Benedine, Kebir. Leurs œuvres sont monumenles et rivalisent en talent avec les sommités internationales participant à ce festival. Peu de raffinement et génie créatif les séparent ainsi des artistes venus de Corée pays invité d'honneur à ce festival et qui a réservé à lui seul tous les espaces d'une grande salle d'exposition. Parmi les originalités de ce festival aux multiples et riches facettes il faudrait noter la présence d'un pavillon où est la BD américaine est en fête. L ajeune Lilia Grib passionnée des grandes figures de la bande dessinée américaine comme Batman ou Superman ou encore, Spiderman explique avec son enthousiasme cette participation,'' les fans algériens de la bande dessinée américaines sont nombreux et ce stand représente un cadeau pour eux, surtout avec la présence de leur marque ancienne datant de plus de trente ans avec pour nom, DC, Marvel et Alternatifs. Cette ville en l'honneur de la bande dessinée reste ouverte jusqu'à ce samadi 10 octobre.

Kamel Cheriti



PRIX D'EXCELLENCE DE L'UNION EUROPÉENNE

Noureddine Aïssaoui le lauréat



LE PRIX d'excellence de l'Union européenne de la bande dessinée est attribué au dessinateur algérien Noureddine Aïssaoui, dans le cadre de la huitième édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger.

Ce nouveau prix est destiné à à un jeune dessinateur algérien de la bande dessinée, il est institué cette année après la signature d'une convention avec le Festival international de la bande dessinée d'Alger (FIBDA). Doté de 2.500 euro (l'équivalent de 310. 000 DA), il comprend également une résidence de formation et d'échange à Bruxelles pour le lauréat, organisée par l'association La Maison Autrique. Dans un communiqué de la Délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie, diffusé ce lundi 5 octobre, il est précisé que « le jury du 8e Festival international de la bande dessinée d'Alger a décidé de décerner le Prix d'excellence de l'UE à Noureddine Aïssaoui, de Béjaïa », âgé de 31 ans. La Délégation européenne a également expliqué que « cette action s'inscrit dans le cadre des activités culturelles et de diplomatie publique de la Délégation de l'UE en Algérie tel que le Festival européen annuel, les rencontres euro-algériennes des écrivains et la dernière résidence euro-algérienne des photographes à Constantine dans le cadre de l'évènement Constantine capitale de la culture arabe, destinées à promouvoir les échanges et le dialogue interculturel entre l'Algérie et l'Europe ». Aussi, la même institution soutient-elle « la participation de deux jeunes dessinateurs européens de la BD au FIBDA. Faisant ainsi, la Délégation de l'UE entend bien contribuer à la promotion des échanges entres les artistes algériens et européens dans le domaine de la BD ». D'autres prix seront décernés par le jury international, à la clôture de cette huitième édition du FIBDA, ceux du meilleur album, projet, manga et fanzine.

R. C

CONFERENCES DU JOUR

11h.Salle Ahmed-Madoui. Quand la communication passe par les bulles par Philippe Brocard, Francis Groux, Dalila Nadjem. La communication telle que définie est véhiculée par la langue ou le langage. La BD s'octroie le titre de langage universel exprimé par le fait même que le dessin devient à son tour porteur de message.

14h. Salle Ahmed-Madoui. La bande dessinée : est-ce un genre littéraire ? Par Jean-Luc Schneider, Francis Groux. A quel genre appartient la BD ? A quelle tradition peut-elle être rattachée ?

15h. Salle Ahmed-Madoui. Les liens entre la bande dessinée et le dessin animé par Nicolas Grivel. A travers son expérience comme agent littéraire et scout pour le studio américain Laika, Nicolas Grivel dressera un panorama sur les ponts entre les deux disciplines, en indiquant ce qui les approche et les éloigne.

SORTIR

FILM
2 automnes 3 hivers de Sebastien Betbeder, (France, comédie, 93', 2013). Aujourd'hui, mercredi 7 octobre. 15h. Institut français d'Alger. Avec Vincent Macaigne, Maud Wyler, Bastien Bouillon. A 33 ans, Arman a décidé de changer de vie. Pour commencer il court. C'est un bon début. Amélie poursuit la sienne (de vie) et court, elle aussi. La première rencontre est un choc. La seconde enverra Arman à l'hôpital mais sera le début de leur aventure...

ATELIER
Atelier Onorientour à Alger. Aujourd'hui, mercredi 7 octobre de 18h à 20h. Institut français d'Alger. Rencontre avec trois rédacteurs du web-magazine Onorient pour une contribution à ce dernier (écriture et peinture). Pour être sélectionné: se présenter en quelques lignes en indiquant ses motivations dans un mail: tour@onorient.com
Consulter : www.tour.onorient.com

DAR ABDELLATIF
Célébration des 300 ans de Dar Abdellatif par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel qui marquera aussi ses dix ans d'activités par un programme culturel du jeudi 08 au jeudi 15 octobre. Spectacle d'ouverture avec la troupe Destar et les Dervishes tourneurs de Konya. 19h. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi à Alger.

SPECTACLE
Spectacle poétique et visuel D'art de la compagnie Sous un autre angle. Jeudi 8 octobre. 19h30. Institut français d'Alger. Un vrai voyage en cinq tableaux à travers l'histoire de l'art…

FLAMENCO
Oleaje, spectacle de danse flamenca de la compagnie Amalgama Etcétera. Vendredi 9 octobre. 20h30. Centre culturel algérien à Paris. Avec la danseuse algérienne Samara et ses musiciens.

SAX
Quintet de saxophones du Conservatoire de Séville (Espagne) en concert. Le samedi 10 octobre. 19h. Centre culturel Aissa-Messaoudi de la Radio Algérienne, Alger. Invitations disponibles à l'Institut Cervantes d'Alger.

AVANT-PREMIERE
Avant-première mondiale du documentaire Algérie du possible de Viviane Candas. Le jeudi 15 octobre en présence de la réalisatrice. 18h. Cinémathèque Algérienne, Alger. L'auteure interroge les compagnons de son père Yves Mathieu, avocat du FLN puis conseiller du premier gouvernement algérien, décédé en 1966 dans des circonstances troubles.

LIVRE
20e Salon international du livre d'Alger. Palais des expositions aux Pins Maritimes. Du mercredi 28 octobre au samedi 7 novembre. Nouveautés: Prix du meilleur stand (1er, 2e, 3e) ; Prix Assia Djebar du roman.

NATURE
Exposition des fleuves, des climats et des hommes. Façades de l'Institut français d'Alger. Du jeudi 1er octobre au jeudi 31 mars. Les grands fleuves de la planète, par les ressources qu'ils apportent et les moyens de transport qu'ils représentent, sont essentiels au développement. Quel est l'impact exact du climat, en particulier du changement climatique, sur ces grands bassins fluviaux ? Cette exposition répondra à cette question en s'appuyant sur les résultats de programmes de recherche scientifique associés sur quatre grands fleuves : l'Amazone, le Niger, le Mékong et le Rhône.

Ligue des champions : L'Algérie première africaine avec cinq finalistes (CAF)

L'Algérie est devenue le premier pays africain avec cinq clubs finalistes de la Ligue des champions d'Afrique de football (ancienne et nouvelle formule), a indiqué lundi la Confédération africaine (CAF). L'USM Alger est le cinquième club algérien à atteindre ce tour de la prestigieuse compétition africaine après sa qualification samedi soir au détriment de la formation soudanaise d'Al Hilal (2-1, 0-0). Outre l'USM Alger, dont ce sera la première finale de son histoire après deux échecs en demi-finales, les quatre autres équipes algériennes en question sont la JS Kabylie (1981, 1990), l'ES Sétif (1988, 2014), le MC Alger (1976), tous vainqueurs de l'épreuve, et le MC Oran (1989), battu en finale. L'Algérie devance au classement du nombre de clubs finalistes de la Ligue des champions: la Tunisie, le Nigeria, l'Egypte et le Cameroun, lesquels en comptent quatre chacun. Avec quatre succès, l'Algérie et le Maroc se partagent la troisième place du podium.

Bounedjah (ES Sahel) rêve d'un match contre l'USM Alger en Supercoupe d'Afrique

L'international algérien de l'ES Sahel Baghdad Bounedjah a exprimé ce lundi, son souhait d'affronter l'USM Alger en Supercoupe d'Afrique. Oh que ce sera extra de remporter le titre africain et affronter l'USM Alger en Super coupe d'Afrique. Je souhaite une confrontation en Supercoupe entre l'Etoile et l'USM Alger écrit le buteur algérien sur son compte twitter. La Supercoupe d'Afrique oppose chaque année, le vainqueur de la Ligue des champions au vainqueur de la Coupe de la Confédération de football. L'USM Alger s'est qualifiée pour la première fois de son histoire pour la finale de la Ligue des champions en éliminant les Soudanais d'Al Hilal (2-1, 0-0). En finale, le club algérois affrontera la formation congolaise de TP Mazembe qui a sorti les Soudanais d'Al Merrikh (1-2, 3-0). De son côté, l'ES Sahel de Baghdad Bounedjah a validé son billet pour la finale de la Coupe de la Confédération aux dépens des Egyptiens du Zamalek (5-1, 0-3). La Supercoupe d'Afrique se déroulera en Février prochain.

Tennis-Algérie-ITF Tennis/Classement mondial «juniors : Ibbou se maintient à la 45e place (ITF)

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou s'est maintenue à la 45e place du classement mondial juniors pour la 3e semaine consécutive, malgré une blessure au coude l'ayant privée de compétition depuis le 17 septembre dernier. Toutes les joueuses du Top 50 ont d'ailleurs conservé les places qu'elles occupaient la semaine d'avant, car le nouveau classement mondial, publié lundi par la Fédération internationale de tennis (ITF) n'a présenté aucun changement entre la 1re et la 50e place. La Hongroise Dalma Galfi caracole toujours en tête de ce classement mondial junior avec 1373 points, suivie de la Tchèque Marketa Vondrousova (1185 pts) et l'Américaine Sofia Kenin (1057 pts), au moment où l'Algérienne Ibbou en compte 496.

MONDIAL-2015 (ATHLÉTISME HANDISPORT):

18 athlètes algériens affutent leurs armes avant le rendez-vous de Doha

Une sélection nationale d'athlétisme handisport, composée de 18 athlètes dont cinq filles effectue depuis vendredi et ce pour une durée de 12 jours en Algérie, un stage précompétitif en prévision des Mondiaux, prévus du 22 au 30 octobre à Doha (Qatar), a-t-on appris lundi auprès de la direction des équipes nationales (DEN), de la fédération algérienne (FAH).



«Les 18 athlètes scindés en trois groupes bénéficieront des commodités qu'offrent le complexe Mohamed-Boudiaf (Alger), l'OPOW d'Oran et celui de Batna, des lieux que les entraîneurs ont choisi afin de mettre leurs athlètes, chacun dans sa spécialité, dans les meilleures conditions possibles», a expliqué à l'APS le DEN, Salim Boutabcha, ajoutant que durant ce stage précompétitif, le travail sera beaucoup plus axé sur l'aspect psychologique. En prévision des championnats du monde d'athlétisme de Doha, les athlètes algériens ont bénéficié d'un programme de préparation «adéquat» ponctué par un dernier stage de quinze jours au centre de préparation olympique à Spala (Pologne). «Le dernier regroupement de Spala qui a regroupé 26 athlètes leur avait permis d'optimiser les performances et les améliorer, pour des objectifs bien ciblés», a expliqué le directeur technique national (DTN), Zoubir Aichaine, ajoutant que la fédération a répondu à toutes les demandes de stages des entraîneurs nationaux avec les moyens de la fédération. Pour la direction technique nationale, les représentants de l'Algérie à Doha seront retenus conjointement avec les différents staffs, en tenant compte, en premier lieu, du critère d'excellence, c'est-à-dire le podium. Les Mondiaux de Doha, qualificatifs aux jeux paralympiques de Rio (septembre-2016), draineront une forte participation d'environ 1300 athlètes (hommes et dames), représentant 90 pays dont l'Algérie. L'importance de l'événement, dernier virage avant les paralympiques, suscitera, certainement, la présence du gotha mondial de l'athlétisme handisport dont les médaillés paralympiques et mondiaux et recordmen et recordwomen dans les différentes épreuves et concours.

Said Allik envisage sérieusement son retour sur la scène footballistique pour la fin 2015

SAÏD ALLIK a indiqué qu'il allait quitter son poste de président du club sportif amateur (CSA) de l'USM Alger pour renouer avec le football en rejoignant un club professionnel dès la fin de l'année en cours. Allik, invité de l'émission «Djazairia foot» qui sera diffusée lundi soir sur la chaîne Djazairia TV, a annoncé qu'il était temps pour lui de retrouver le sport qu'il aimait tant après avoir pris du recul pendant plus de quatre ans. Ancien joueur de l'USM El Harrach et de l'USM Alger, Allik s'était notamment distingué lorsqu'il avait pris les rênes du second club à partir de 1994. Sous sa houlette, les Rouge et Noir ont remporté quatre championnats et cinq coupes d'Algérie. Ils se sont également qualifiés à deux reprises en demi-finales de la Ligue des champions d'Afrique. En 2010, Allik se retire de la direction du club professionnel de l'USMA cédant sa place au nouvel actionnaire majoritaire de la Société par actions (SPA) du club, Ali Haddad. L'homme de 67 ans avait alors gardé son poste de président du CSA, en dirigeant quelques sections sportives qui butent sur des problèmes financiers énormes, d'où, entre autres, sa décision de ne pas se présenter aux prochaines élections à l'issue du mandat olympique. Allik n'a néanmoins pas voulu dévoiler sa prochaine destination, alors qu'il est annoncé avec insistance du côté de l'USM El Harrach où il a été sollicité dernièrement pour occuper un poste de responsabilité au sein de la SPA de cette formation de Ligue 1 algérienne de football. L'ex-patron de l'USMA a assisté, pour la première fois depuis 2010, à la rencontre des Rouge et Noir face à Al-Hilal du Soudan, samedi au stade Omar-Hamadi de Bologhine et qui a vu les Usmistes valider pour la première fois de l'histoire leur billet pour la finale de la prestigieuse compétition continentale interclubs. Evoquant justement ce dernier tour de la compétition qui mettra aux prises les Algériens face au TP Mazembe (RD Congo), Allik s'est montré optimiste quant aux possibilités des gars de Soustara de triompher. La finale aller se jouera le 30 octobre à Alger, alors que celle retour aura lieu le 7 novembre à Lubumbashi

Prix de la wilaya d'Ain Defla de saut d'obstacles du 8 au 10 octobre

LE PRIX de l'équitation de la wilaya d'Ain Defla de saut d'obstacles aura lieu du 8 au 10 octobre au centre équestre Cheikh-Bouamama, a-t-on appris auprès de la Fédération équestre algérienne (FEA).Ce concours national équestre, organisé par l'association Tadj d'Ain Defla en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya, verra la participation de plus de 100 chevaux et 100 cavaliers et cavalières issus de plus d'une vingtaine de clubs équestres du pays dans les catégories cadets, juniors et seniors. Le programme de cette compétition de trois jours comporte neuf épreuves ouvertes aux cavaliers cadets, juniors et seniors de 1er et 2ème degrés.La première journée prévoit 2 épreuves réservées aux cavaliers cadets, juniors et seniors de 1er degré (hauteur de l'obstacle de 1 à 1,15m) montant des chevaux âgés de 4 ans et plus.Lors de la seconde journée, quatre épreuves sont programmées, destinées aux chevaux âges de 5 et 6 ans et cavaliers juniors et séniors titulaires de 1er et 2ème degré avec difficultés progressives avec joker jugée au chronomètre, outre l'épreuve cadets 1er degré minimum montant des chevaux âgés de 6 ans et plus. Ce concours sera clôturé samedi avec l'épreuve reine, le prix de la wilaya de Ain Defla, réservé aux cavaliers seniors de 2ème degré enfourchant des chevaux âgés de 6 ans et plus en deux manches A et B jugés au barème A sans chronomètre pour la 1ère manche et au chronomètre pour la seconde avec 17 obstacles de 1,25m, rivière et douve obligatoire. Le président de jury est M. Mourad Benferhat, assisté de trois juges: Djamel Meziane, Wail Nehab et Louissa Mokrani. La commission vétérinaire est composée, des Dr Mounir Zerhouni, Abderrahmane Bouakkaz et Ghada Hadj Arab.

ÉQUIPE NATIONALE : APRÈS L'ARRIVÉE TARDIVE DE CERTAINS DE SES ÉLÉMENTS À SIDI MOUSSA

Christian Gourcuff accorde enfin ses violons

La sélection algérienne de football qui est entrée lundi dans le vif du sujet pour préparer ses deux prochaines rencontres amicales face à la Guinée le 9 octobre à 18h00 et le Sénégal le 13 du même mois à 20h30 au stade du 5-Juillet a récupéré tous ses éléments au grand soulagement du coach national Christian Gourcuf a dû puiser dans son calepin de réservistes pour pallier les indisponibilités de certains cadres pour causes de blessures.



Le coach national a dû faire appel aux deux joueurs : Ziti pour remplacer Zeffane et El Orfi à la place de Bentaleb, a entamé son travail le matin sans le milieu offensif de Leicester City, Riyad Mahrez, du milieu de terrain de Charlton Ahmed Kashi et du capitaine de l'USM Alger Nacerddine Khoualed, arrivés finalement tardivement au camp de Sidi Moussa après leur camarades évoluant en Tunisie Baghdah Bounedjah (ES Sahel) et Hichem Belkaroui (Club Africain) retenus avec leur club pour des obligations professionnels.. le coach devra aussi patienter un peu pour être fixé sur la participation aux deux rencontres prévues concernant Taider qui n'a pas été a convoqué avec son club Bologne pour son dernier match en série A pour cause d'une forte angine l'ayant cloué au lit. Cela dit, cette première séance d'entraînement a été l'occasion pour les Bleus d'El kheddra, Said Benrahma (Nice), Mehdi Tahrat (Paris FC) et Mehdi Jeannin (Clermont foot) d'effectuer leur baptême de feu avec le groupe des Fennecs. D'autre part, les trois nouveaux sélectionnés : Said Benrahma (Nice), Mehdi Tahrat (Paris FC) et Mehdi Jeannin (Clermont foot) étaient également présents et avec un moral au beau fixe, les deux stars de la dernière journée du Championnat du Portugal, Yacine Brahimi désigné l'homme du match contre Bélenenses et Islam Slimani qui a signé son premier triplé de la saison. Retour aussi par la grande porte à Sidi Moussa à mettre en exergue pour le gardien usmiste, Mohamed Zemmamouche et ses deux coéquipiers Brahim Boudebouda et Hocine El Orfi (USMA). Les hommes de Christian Gourcuff ont effectué hier mardi une séance d'entraînement à 16h30 au Centre technique des équipes de Sidi Moussa avec une zone mixte pour les journalistes avec les joueurs juste avant. Pour rappel, les joueurs de l'USM Alger seront libérés juste après le match face à la Guinée pour rejoindre leur club appelé à remettre de l'ordre dans son calendrier avant sa finale aller de Ligue des champions contre le TP Mazembé.

Sam S.

DRB TADJENANET

Un promu aux dents longues

SANS FAIRE grand bruit, mais le cœur gros comme ça, le DRB Tadjenanet que certains voient à l'entame de la saison comme le parent pauvre de l'élite, et incapable de tenir le rythme dans la cour des grands est en train de surprendre tous les acteurs et spectateurs de la scène footballistique nationale. Le DRB Tadjenanet, qui fait ses premiers pas parmi l'élite a encore une fois fait sensation lors de son match contre le Mouloudia d'Alger pour le compte de la septième journée du championnat national Ligue Mobilis. Contre toute attente et à la surprise générale de tous les Mouloudéens de la capitale et les spécialistes mais pas pour son entraîneur et ses dirigeants, le Difaa Tadjenanent qui restait sur deux nuls à domicile face à l'USM Harrach et la JS Kabylie, et loin de se décourager, est venu bouleverser la hiérarchie en réussissant là où beaucoup ont baissé pavillon dans l'enceinte du chaudron Omar-Hamadi. Une belle victoire que nul ne peut leur contester, tant les camarades de Sayoud ont fait montre de solidarité et d'application dans les consignes prodiguées par leur coach Bougherara. Heureux qui comme ce dernier est retourné au bercail avec les trois points qui redonneront confiance au groupe et lui permettront d'appréhender la suite avec plus de sérénité. Le technicien du DRBT n'a pas manqué de souligner qu'il a bien étudié le jeu de son adversaire durant toute la semaine et même pendant la première mi-temps de cette première confrontation de l'histoire entre les deux clubs. Bougherara a également fait part de sa satisfaction dans les changements opérés et jugés très bénéfiques. Tout en félicitant ses joueurs, il les a exhortés à garder les pieds sur terre car le plus dur reste à venir et de par son expérience, il dira qu'il sera encore plus difficile de se maintenir à ce niveau et dans cette partie haute du tableau. Le DRBT, en attendant la mise à jour du calendrier, se trouve sur un nuage et il faudra cravacher dur pour le déloger du podium. Avec quatorze points à son compteur et les regrets de quatre points perdus à domicile lors des deux dernières journées, le DRBT, avec deux points d'avance sur le CRB et l'USMA qui compte deux matches en retard, est bien parti pour faire ses classes dans la cour des grands. Il faut juste croire en son étoile. Le RC Arba, son prochain adversaire, est averti. Cela dit et parés l'euphorie de ce retentissant exploit contre le Doyen qui a fait gagner du galon au DRBT en le propulsant momentanément sur le plus haute marche du podium, le président du club Tahar Graïche, a exprimé sa déception juste après le match contre le Doyen vis-à-vis de la Ligue de football professionnel en qualifiant « d'injuste » la sanction infligée par la Ligue de football professionnel (LFP) à l'encontre de son équipe, contrainte de disputer à huis clos ses deux prochains matchs à domicile. « C'est une sanction injuste que nous dénonçons avec force. Il a laissé entendre que cela va forcer les joueurs à fournir plus d'efforts pour rester sur la même dynamique et aller encore de l'avant. Concernant le très bon parcours de son équipe en ce début de saison, et ce, pour sa première participation parmi l'élite, le boss s'est montré très serein en s'abstenant de basculer dans l'euphorie et l'optimisme pour lui et tous es paires. L'objectif numéro reste le maintien. «Nous sommes très contents de notre parcours jusque-là, mais il faudra rester humbles et continuer à travailler. Notre objectif n'a pas changé, nous visons toujours le maintien, mais si nous nous rendons compte qu'il y a des possibilités de faire mieux, nous allons en profiter». Les statistiques parlent d'eux-mêmes pour cette jeune et sympathique équipe du DRBT qui a à son compteur après sept rounds, quatre victoires, dont deux à l'extérieur, et fait deux nuls à domicile contre une seule défaite sur le terrain de la JS Saoura.

Sam S.

LIGUE DES CHAMPIONS : L'ALGÉRIE PREMIÈRE AFRICAINE AVEC CINQ FINALISTES (CAF)

L'ALGÉRIE est devenue le premier pays africain avec cinq clubs finalistes de la Ligue des champions d'Afrique de football (ancienne et nouvelle formule), a indiqué lundi la Confédération africaine (CAF). L'USM Alger est le cinquième club algérien à atteindre ce tour de la prestigieuse compétition africaine après sa qualification samedi soir au détriment de la formation soudanaise d'Al Hilal (2-1, 0-0). Outre l'USM Alger, dont ce sera la première finale de son histoire après deux échecs en demi-finales, les quatre autres équipes algériennes en question sont la JS Kabylie (1981, 1990), l'ES Sétif (1988, 2014), le MC Alger (1976), tous vainqueurs de l'épreuve, et le MC Oran (1989), battu en finale. L'Algérie devance au classement du nombre de clubs finalistes de la Ligue des champions: la Tunisie, le Nigeria, l'Egypte et le Cameroun, lesquels en comptent quatre chacun. Avec quatre succès, l'Algérie et le Maroc se partagent la troisième place du podium.

BOUNEDJAH (ES SAHEL) RÊVE D'UN MATCH CONTRE L'USM ALGER EN SUPERCOUPE D'AFRIQUE

L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN de l'ES Sahel Baghdad Bounedjah a exprimé ce lundi, son souhait d'affronter l'USM Alger en Supercoupe d'Afrique. Oh que ce sera extra de remporter le titre africain et affronter l'USM Alger en Super coupe d'Afrique. Je souhaite une confrontation en Supercoupe entre l'Etoile et l'USM Alger écrit le buteur algérien sur son compte twitter. La Supercoupe d'Afrique oppose chaque année, le vainqueur de la Ligue des champions au vainqueur de la Coupe de la Confédération de football. L'USM Alger s'est qualifiée pour la première fois de son histoire pour la finale de la Ligue des champions en éliminant les Soudanais d'Al Hilal (2-1, 0-0). En finale, le club algérois affrontera la formation congolaise de TP Mazembe qui a sorti les Soudanais d'Al Merrikh (1-2, 3-0). De son côté, l'ES Sahel de Baghdad Bounedjah a validé son billet pour la finale de la Coupe de la Confédération aux dépens des Egyptiens du Zamalek (5-1, 0-3). La Supercoupe d'Afrique se déroulera en Février prochain.

TENNIS-ALGÉRIE-ITF TENNIS/CLASSEMENT MONDIAL «JUNIORS : IBBOU SE MAINTIENT À LA 45E PLACE (ITF)

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou s'est maintenue à la 45e place du classement mondial juniors pour la 3e semaine consécutive, malgré une blessure au coude l'ayant privée de compétition depuis le 17 septembre dernier. Toutes les joueuses du Top 50 ont d'ailleurs conservé les places qu'elles occupaient la semaine d'avant, car le nouveau classement mondial, publié lundi par la Fédération internationale de tennis (ITF) n'a présenté aucun changement entre la 1re et la 50e place. La Hongroise Dalma Galfi caracole toujours en tête de ce classement mondial junior avec 1373 points, suivie de la Tchèque Marketa Vondrousova (1185 pts) et l'Américaine Sofia Kenin (1057 pts), au moment où l'Algérienne Ibbou en compte 496.

IL MET LE FEU À SON APPARTEMENT EN DIRECT



ALORS QU'IL ÉTAIT en direct sur YouTube, un Japonais a malencontreusement mis le feu à son appartement. Une personne est décédée dans l'incendie, rapportent les médias locaux, cités par Metro UK.
Alors qu'il tentait d'allumer une allumette, l'homme a fait une mauvaise manipulation. Et quand en plus, on multiplie les erreurs de jugement, cela tourne à la catastrophe. Quand l'allumette s'est enfin enflammée, l'homme s'en est débarrassée en la jetant dans la poubelle, qui a pris feu immédiatement.
Paniqué, il va ensuite se mettre à jeter tout ce qui lui passe par les mains pour tenter d'éteindre le début d'incendie. Sauf que dans les objets, il y a des produits inflammables.
Résultat, le feu s'est propagé dans l'habitation et une personne habitant l'immeuble est décédée dans l'incendie.

LA TÊTE D'UN BÉBÉ DE 16 MOIS SE DÉTACHE DE SON CORPS, IL SURVIT



DE L'AVIS des médecins qui l'ont opéré, le jeune Jackson Taylor est un miraculé. Victime d'un accident de la route il y a deux semaines, alors que sa mère était au volant, cet Australien de 16 mois a subi une sorte de « décapitation interne ». Sa tête s'est désolidarisée de sa colonne vertébrale lors du choc, le laissant quasiment pour mort. Mais par chance, les nerfs vitaux n'ont pas été sectionnés.
Comme le rapporte le la chaîne australienne 7 News Melbourne, les médecins l'ont donc opéré à Brisbane. Le neurochirurgien Geoff Askin, qui n'avait "jamais vu pire blessure sur un enfant", a innové pour lui sauver la vie. Pour rattacher sa tête à ses vertèbres, il a utilisé du fil et un morceau de cote du jeune enfant.
Sur images, on découvre Jackson Taylor après son opération, en train de jouer avec un ballon. Il portera pendant huit semaines une sorte d'exosquelette pour stabiliser sa tête sur son corps. A cet âge-là, très peu d'enfants auraient survécu à un tel choc. Mais une fois l'opération réussie, les médecins livrent un message optimiste quant à sa récupération.

UN ZURICHOIS RÉCOLTE UNE COURGE DE 750 KILOS



LE ZURICHOIS Beni Meier demeure le roi de la citrouille. Il a remporté dimanche, pour la sixième fois, le concours suisse de la plus grosse courge en présentant un légume d'environ 750 kilos. Le jardinier de Pfungen n'a cependant pas réussi à battre son propre record du monde, établi l'année dernière en Allemagne avec une pièce de 1.054 kilos. La vague de chaleur estivale n'a pas permis à sa citrouille d'atteindre de telles proportions.
Les courges ont besoin de beaucoup d'eau et se développent au mieux lorsque la température avoisine les 25 degrés", a expliqué à l'ats Valérie Suter, organisatrice de l'événement qui se tenait à Jona
D'autres variétés de légumes ont malgré tout bien profité de cet été exceptionnellement chaud.
C'est le cas des concombres et carottes de Jürg Wiesli, un habitant de Dozwil. Classé deuxième dans la catégorie des courges, il a en outre battu trois records de Suisse: ceux de la plus grosse carotte (1,9 kg), du plus gros concombre 7,6 kg et de la plus grosse Field-Pumpkin (31,7 kg), une variété de courge destinée à la consommation. Il a aussi battu le record d'Europe du plus gros tournesol, avec une tête de fleur mesurant 66 centimètres de diamètre.

L'HOMME N'A PAS COUPÉ SES ONGLES DEPUIS... 62 ANS



UN SEUL de ses ongles mesure deux mètres de long. Mais Shridhar Chillal, cet Indien âgé de 78 ans affirme avoir payé cher le prix de cette expérience qui l'a fait entrer au Guinness Book des records 2016. Repéré par le quotidien britannique The Daily Mirror, le septuagénaire n'a jamais coupé un seul des ongles de sa main gauche depuis… 1952 ! Soit depuis soixante-deux ans. Il a prévu d'en faire don à un musée.
Durant ses jeunes années, l'homme a eu beaucoup de mal à trouver l'amour. « Quand j'étais près de me marier, aucune fille ne voulait m'épouser. Lorsqu'elle était prête, ce sont ses parents qui avaient peur, que je ne l'étrangle et qui, donc, refusaient. Et lorsque les parents étaient d'accord, c'est leur fille qui refusait de s'unir à une personne aussi sale », raconte celui qui a rencontré une douzaine de potentielles prétendantes.
Shridhar Chillal indique également toutes les difficultés qu'il a eues avec ses professeurs, sa famille et pour trouver un emploi… En fait, tous les ennuis qu'il a rencontrés dans son quotidien.
Son but - entrer au Guinness Book - enfin atteint, l'Indien confie désormais toute sa fierté : les gens pourront le reconnaître durant ses voyages comme étant un recordman.

UN (PETIT) BOULEDOGUE FRANÇAIS CHASSE TROIS OURS DE SA MAISON



UNE PETITE CHIENNE d'à peine dix kilos baptisée Jules est devenue une héroïne depuis qu'elle a été surprise chassant trois ours de sa maison, aux Etats-Unis. Son maître, David Hernandez, a présenté ce week-end une vidéo extraite des caméras de surveillance qu'il a installées à son domicile, situé à Monrovia, en Californie, à la lisière des montagnes de San Gabriel. Sur ce film, son petit bouledogue français démontre sa témérité face aux mammifères, impressionnants même pour les plus petits d'entre eux.
D'après les observations du témoin interviewé par la chaîne de télévision locale de CBS Los Angeles, les deux premiers ours - âgés d'un an environ - ont pénétré dans sa propriété d'un côté, tandis que leur maman était entrée par une terrasse à l'opposé… « Ne vous fiez pas à sa taille » ni à sa bouille, attendrissante, prévient le reportage : « Ce bouledogue français est un véritable chien de garde », qui est parti à l'affront des trois ours sans hésiter et les a fait fuir.
Le Californien avait placé des caméras de vidéosurveillance pour protéger son pavillon, installé en pleine nature, et pris des dispositions particulières de sécurité, notamment pour ses enfants : affamés, les animaux n'hésitent plus à faire irruption chez les riverains pour trouver de quoi se nourrir.

Le saviez-vous

LES COULEURS AFFECTENT LA FAÇON DONT NOUS FAISONS NOS COURSES !



Pour les commerçants, le shopping est l'art de la persuasion, et bien qu'il existe de nombreux facteurs qui influent nos choix, c'est l'aspect visuel qui influera le plus sur la décision du consommateur, plus précisément, la couleur du produit, qui est plus persuasive que sa forme, son odeur, sa texture ou le son qu'il produit. Statistiquement, 93% de la commercialisation est basée sur l'attrait visuel et 85% des acheteurs font leurs choix en se basant sur la couleur du produit. Chaque couleur a une signification bien précise, comme par exemple, le noir qui est puissant et élégant et qui est généralement utilisé pour des produits de luxe, le bleu qui crée un sentiment de confiance et de sécurité ce qui explique pourquoi il est souvent utilisé dans les banques et les entreprises, le vert est associé à la richesse et est utilisé pour détendre les gens dans les magasins, le rouge représente l'énergie et est utilisé pour augmenter le rythme cardiaque pour créer un sentiment d'urgence…

Apple toujours au sommet

Pour la troisième année consécutive, Apple est en tête du classement Interbrand. Classement qui distingue les marques ayant les plus grandes valeurs financières.



Aucune révolution dans le classement 2015 d'Interbrand. Apple reste en tête de ce classement des marques les plus puissantes, pour la troisième année consécutive. La marque à la pomme devance Google et Coca-Cola. Une sacrée performance pour Apple qui a ainsi vu sa valorisation de marque progresser de 43% pour atteindre 170 milliards de dollars.
Google, n'est pas en reste avec une augmentation de 12% par rapport à l'année dernière et valorisée à 120 milliards de dollars. Complètant le podium, Coca-Cola arrive assez loin avec « seulement » 78 milliards de valorisation.

Apple accentue son hégémonie

Avec des produits qui se vendent comme des petits pains, Apple truste logiquement le haut du classement. Son ascension au sein de ce classement est d'autant plus remarquable, sachant qu'il y a deux ans, la firme de Cuppertino avait détroné Coca-Cola. Apple devance également Microsoft, autre géant du high-tech, valorisé à 67 milliards de dollars, soit deux foix moins qu'Apple. Le high-tech est d'ailleurs assez bien représenté dans ce classement, avec 13 grands groupes dans les 32 premières places.
Au rayon des nouveaux arrivants, on note l'arrivée de Lenovo, Paypal, Moët&Chandon, Mini, ou encore Lego. En revanche, Nokia ou encore Nintendo quittent le classement. La meilleure progression revient à Facebook qui a obtenu une progression de 53% par rapport à l'année dernière.

Sept marques françaises dans le classement

Côté cocorico, Louis Vuitton est la première marque française à figurer dans le classement en apparaissant à la 20 eme place, et valorisée à 22,2 milliards de dollars. Six autres groupes sont également présents, à savoir : L'Oréal, Danone, Axa, Hermès, Cartier et Moët & Chandon.

Les mails vont bientôt être chiffrés par les opérateurs de messagerie

LA SECRÉTAIRE d'Etat au numérique vient d'annoncer de nouvelles mesures concernant la protection des données personnelles au travers d'une charte signée par les opérateurs français de messagerie. Lors de sa visite à New York de la start-up française Dashlane hier, Axelle Lemaire en a profité pour annoncer une nouvelle mesure pour protéger toujours plus les données personnelles des internautes français. Elle a annoncé la signature d'une charte avec les opérateurs français de messagerie concernant le chiffrement par défaut des emails.

Nos emails bientôt chiffrés par défaut

Le gouvernement décide de faire un pas de plus dans la protection des données personnelles sur Internet en encourageant le chiffrement des messages électroniques. C'est ainsi qu'une charte va être signée par Free, La Poste, Orange, Bouygues Telecom et SFR Numericable, les principaux opérateurs de messagerie



français, dans laquelle ils s'engagent à crypter tous les emails qui passent par leurs serveurs. « Tous savaient le faire mais ne s'étaient pas encore engagés à le faire par défaut. Cela fait pourtant partie d'un socle de confiance numérique. Les utilisateurs doivent avoir la garantie que personne ne regarde leurs communications personnelles« , expliquait Axelle Lemaire. Ainsi entre l'envoi et la réception, le contenu des messages ne pourra plus être intercepté.
Toutefois, dans le cadre du droit au renseignement, les opérateurs devraient fournir à la justice les clés de chiffrement. « On peut en effet faire cohabiter chiffrement et interception légale » déclarait Guillaume Poupard, le directeur général de l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information), lors des assises de la sécurité à Monaco.

Le gouvernement lance un appel à projets

Afin de développer les technologies de protection des données, le gouvernement a lancé hier un appel à projets destiné aux start-up françaises qui travaillent dans ce secteur. Chaque projet innovant se verra alloué une somme entre 500 000 euros et 2 million euros pour la recherche et le développement. Le gouvernement souhaite ainsi encourager les entreprises françaises à développer des solutions pour protéger les utilisateurs.

PS4 : les manettes en or et argent seront disponibles en novembre

DURANT LA CONFÉRENCE de Sony du Tokyo Game Show 2015, le constructeur japonais a dévoilé deux nouvelles DualShock 4 pour la PS4. Ces dernières sont désormais datées en France.
Annoncées en septembre dernier à l'occasion de l'édition 2015 du Tokyo Game Show (pendant la conférence de Sony), les nouveaux coloris de la manette PS4 arrivent bientôt par chez nous puisque le constructeur nippon a enfin levé le voile sur la date de sortie.
Contrairement à d'autres pays (certainement les USA et le Japon), la France va devoir se contenter de la couleur or et argent pour la DualShock 4 de la console next-gen de Sony Computer Entertainment. Pour se l'offrir, il faudra attendre le 18 novembre prochain et prévoir une dépense d'environ 60 euros. Les coloris qu'il faudra importer, s'ils vous intéressent, sont : acier et cristal.
D'ailleurs, n'oubliez pas que la version



20th Anniversary Edition de la DualShock 4 est disponible chez vos commerçants préférés depuis le mois dernier. On vous laisse jeter un oeil à notre article.

PS4 : Until Dawn, un succès surprise pour Sony

Terminons avec Until Dawn, l'exclusivité PS4, qui est considéré par le président des Sony Worldwide Studios, Shuhei Yoshida, comme étant une agréable surprise au niveau des ventes : « Nous pouvons clairement dire que c'est un succès surprise pour nous.
Désormais, comme le jeu a de la reconnaissance, grâce aux consommateurs, le département marketing peut continuer à soutenir le titre jusqu'à Noël avec de nouvelles idées créatives. Je suis très heureux de l'accueil que le jeu a reçu. » Rappelons que Until Dawn est un slasher interactif qui suit l'histoire d'une bande de huit jeunes passant un petit séjour dans un immense chalet en montagne pour le premier anniversaire de la disparition de leurs amies. Ils ne tarderont pas à se faire piéger et tuer un à un par un mystérieux tueur en série.
Cependant, ils ne seront pas au bout de leur surprise quand ils comprendront que des choses encore plus monstrueuses et maléfiques infestent la montagne.

UN ÉCRAN TACTILE MAIS SANS CONTACT GRÂCE... À LA TRANSPIRATION DES DOIGTS



Depuis quelques mois, des écrans tactiles dits sans contact ont fait leur apparition sur le marché. Leurs capteurs permettent de détecter à distance la position d'un doigt au-dessus de l'écran. Des chercheurs allemands viennent de mettre au point un tout nouveau système d'écran sans contact reposant sur… la transpiration des doigts.
Dans notre environnement quotidien, les écrans tactiles sont partout, de nos smartphones aux distributeurs automatiques de billets en passant par les écrans d'informations dans les centres commerciaux. Et ils sont extrêmement pratiques. Ils affichent cependant aussi quelques inconvénients parmi lesquels, surtout en cette période automnale, le fait de représenter un vecteur de transmission de virus et de bactéries non négligeable. Des chercheurs allemands de l'Institut Max Planck de Stuttgart et de l'université Louis-et-Maximilien de Munich se sont donc posé la question de savoir s'ils pouvaient concevoir un système qui réagirait à la simple approche d'un doigt. Une sorte d'écran tactile, mais sans contact. Ils ont ainsi développé des matériaux nanostructurés, dont les propriétés électriques et même optiques changent avant même que le doigt ne les touche.
Un écran tactile sans contact, comment ça marche ? Dans les quelques versions déjà présentes sur le marché, le système repose sur une combinaison de détecteurs de mouvements. Les chercheurs allemands ont quant à eux choisi d'exploiter une caractéristique humaine universelle : le simple – et souvent non désiré – fait que nous transpirons ! Ainsi notre corps, par les pores de notre peau, émet en permanence des molécules d'eau. Et les scientifiques sont parvenus à visualiser la transpiration d'un doigt grâce à un capteur d'humidité dernière génération. Un capteur qui réagit dès que l'objet s'en approche – le doigt en l'occurrence. L'augmentation d'humidité ainsi enregistrée est convertie en signal électrique ou transformée en changement de couleur.

Une nanostructure qui change de couleur

Au cœur du dispositif, de l'acide phosphatoantimonique de formule chimique HSbP2O8. À température ambiante, ce composé se présente sous la forme de cristaux solides capables d'absorber l'eau. Dans le processus, les cristaux gonflent de manière assez spectaculaire. C'est cette propriété qui a été exploitée par les chercheurs pour modifier les propriétés optiques de leur dispositif. Mais ce n'est pas tout. La conductivité électrique de l'acide phosphatoantimonique augmente également en même temps que la quantité d'eau stockée (et ce de manière particulièrement localisée). Une caractéristique qui permet d'utiliser l'acide phosphatoantimonique pour mesurer l'humidité ambiante et, surtout, pour la conception d'écrans tactiles sans contact.

Questions ? Réponses !

OISEAUX : JUSQU'À QUELLE ALTITUDE PEUVENT-ILS VOLER ?



Les oiseaux peuvent atteindre des altitudes impressionnantes, au point d'entrer en collision avec des avions de ligne ! C'est le cas du vautour de Rüppel qui a percuté un avion à 11.300 mètres d'altitude, indiquant qu'il pourrait peut-être encore monter plus haut. Ce rapace reste aujourd'hui encore le champion du monde toute catégorie confondue. L'oie à tête barrée se défend plutôt bien, puisqu'elle survole les montagnes de l'Himalaya à plus de 10.000 mètres d'altitude et des cygnes ont aussi été repérés à plus de 8.000 mètres au-dessus du sol.

Ils profitent des vents

Pourquoi montent-ils si haut ? Les oiseaux migrateurs y trouvent un intérêt particulier, car ils profitent des courants de vents forts qui les aident à se déplacer sur de grandes distances. L'augmentation de l'altitude de vol permet aussi de limiter l'hyperthermie (liée à l'intensité des battements d'ailes), grâce à la température qui atteint souvent moins de -50° C, ainsi que la déshydratation qui s'ensuit, lors des grandes migrations. Pour parvenir à atteindre de telles altitudes, ils utilisent des vents ascendants qui les hissent bien haut sans effort, mais ils doivent malgré tout maintenir leur position, nécessitant plus ou moins de dépenses énergétiques.

Une adaptation physiologique particulière

Leur voyage n'est donc pas de tout repos, car les conditions climatiques sont rudes à de telles hauteurs. Du coup, les oiseaux bénéficient d'adaptations physiologiques importantes. Pour faire face à des variations rapides d'altitude et donc des variations de pression de l'air, certains d'entre eux possèdent notamment différents types d'hémoglobines (protéines qui fixent l'oxygène dans le sang) qui interviennent à différents degrés d'altitude.
Chaque espèce aviaire est donc limitée dans son ascension par un facteur physiologique, lié à son mode de vie. La majorité des oiseaux ne franchit d'ailleurs jamais plus de 1.500 mètres d'altitude.

Disparition des dinosaures : astéroïde ou volcans ? Les deux !

Depuis 35 ans, partisans de l'hypothèse d'un astéroïde et partisans d'un long et intense épisode d'activité volcanique au niveau des trapps du Deccan s'affrontent sur l'origine de l'extinction de masse qui a touché l'ensemble de la vie terrestre il y a 65 millions d'années. Une équipe de géophysiciens de l'université de Berkeley estime que tous ces événements sont en réalité reliés. Tout aurait commencé par l'impact de l'astéroïde qui aurait ensuite ravivé les trapps du Deccan. La combinaison des deux aurait donc sonné le glas des dinosaures.



Qui d'un astéroïde ou des intenses éruptions volcaniques des trapps du Deccan, à l'ouest de l'Inde, est à l'origine de la cinquième extinction de masse, il y a 65,5 millions d'années ? La question est débattue par les paléontologues et les géologues depuis plus de 35 ans, donnant l'avantage tantôt à l'un, tantôt à l'autre. Dans un article qui vient de paraître dans la revue Science, une équipe de l'université de Berkeley (Californie) soutient que l'enchaînement des événements n'est certainement pas dû au hasard, comme cela avait déjà été supposé, et que tout cela est lié.
Tout commence, rappelons-le, à la fin des années 1970 avec la mise en évidence par Luis Alvarez et son fils Walter (tous deux chercheurs à Berkeley) de l'abondance d'iridium dans les couches dépourvues de fossiles qui marquent la limite du crétacé-tertiaire (dite K-T). Cet élément, très rare sur Terre, est caractéristique de certains corps célestes. Aussi, sa présence un peu partout sur le Globe au sein d'une même couche d'argile datant de cette période, désigne sans ambiguïté le coupable : l'impact d'un astéroïde ou d'une comète. Leur thèse sera d'ailleurs étayée un peu plus tard par la découverte du cratère de Chicxulub, une plaie encore béante d'environ 180 km de diamètre, démasquée au large de la péninsule du Yucatan, au Mexique. D'après les estimations, l'impacteur devait mesurer environ 10 km. En s'écrasant à très grande vitesse (90.000 km/h ?), cet objet massif a généré d'énormes quantités de poussières et de cendres. Projetées dans l'atmosphère, elles ont pu provoquer un long et redoutable « hiver nucléaire » qui enveloppa toute la biosphère. Le climat global fut bien sûr profondément modifié et, privés de lumière, plantes terrestres et phytoplancton marin dépérirent… In fine, plus de 70 % des espèces vivantes, parmi lesquelles les dinosaures, les ammonites et les foraminifères benthiques, furent condamnées.
C'est sans doute le scénario le plus consensuel. Mais en 1986, des recherches du géophysicien Vincent Courtillot ont montré que les trapps du Deccan furent gigantesques, dévastatrices et nocives, il y a environ 66 millions d'années. Pour lui et nombre de ses collègues, les responsables de la disparition des dinosaures, en mesure aussi de changer le climat et de refroidir la planète comme cela avait été le cas pour les quatre extinctions de masses précédentes, ce sont ces éruptions volcaniques massives.

Combinaison de deux catastrophes majeures

Paul Renne et son collègue de Berkeley, Mark Richards sont retournés en Inde ces derniers mois afin de prélever des échantillons dans les épaisses couches de laves du Deccan et d'affiner leurs datations avant et après l'impact. Ils soutiennent que la collision de l'astéroïde a été un déclencheur de l'activité volcaniques de cette région. Certes, la lave coulait déjà dans cette région avant le terrible événement mais dans des proportions plus faibles et douces.
La chute du corps céleste et le violent séisme (magnitude 10 ou 11, avancent les chercheurs) qui s'ensuivit auraient ensuite modifié la « plomberie » des volcans, élargissant les chambres magmatiques et doublant les épanchements moins de 50.000 ans après l'impact. La conjugaison des deux catastrophes a été fatale pour une grande part des êtres vivants sur Terre à cette période.
En réalité, « […] il devient quelque peu artificiel de distinguer entre les deux mécanismes de destruction : les deux phénomènes étaient clairement à l'œuvre en même temps, estime Paul Renne, qui dirigé cette étude. Il va être fondamentalement impossible d'attribuer les effets sur l'atmosphère à l'un ou l'autre. Ils se sont produits tous les deux en même temps. »
L'équipe, constituée des deux chercheurs et d'étudiants à l'université de Berkeley, estime que les éruptions intermittentes du Deccan ont mis à mal la vie sur Terre, durant environ 500.000 ans après la limite du crétacé-tertiaire. « La biodiversité et la signature chimique de l'océan ont pris environ un demi-million d'années pour vraiment récupérer après la limite K-T, ce qui correspond à la durée du volcanisme accéléré », a déclaré Paul Renne. Il a fallu tout ce temps pour que la vie puisse à reconquérir toutes les niches écologiques.

Quatre bactéries qui protègent les enfants de l'asthme

L'ABSENCE de quatre bactéries dans la flore intestinale des nouveau-nés pourrait augmenter le risque de développer un asthme allergique plus tard. C'est ce que suggèrent des chercheurs canadiens qui ont analysé le microbiote de plus de 300 nourrissons.
La prévalence de l'asthme ne cesse d'augmenter depuis les années 1950, affectant aujourd'hui près de 20 % des enfants dans les pays occidentaux. Selon Brett Finlay, du département microbiologie et immunologie à l'université de Colombie-Britannique, au Canada, « nous avons montré que des bactéries intestinales jouent un rôle dans la prévention de l'asthme. Mais seulement très tôt dans la vie, au moment de la formation du système immunitaire du nouveau-né ».
Pour parvenir à cette conclusion, les chercheurs ont analysé des échantillons fécaux de 319 nourrissons de moins de trois mois. Résultat, ces prélèvements ont révélé une déficience de quatre types de bactéries intestinales chez ceux qui, plus tard dans leur vie, ont présenté des signes avant-coureurs de l'asthme. En revanche, à leur premier anniversaire, la différence dans le taux de Faecalibacterium, Lachnospira, Veillonella et Rothia (ce sont les noms des bactéries en question) était moins marquée. Les trois premiers mois de vie apparaissent donc comme critiques dans le développement du système immunitaire.
Si les auteurs plaident pour de plus amples travaux, ils estiment déjà qu'une inoculation de ces bactéries dès le plus jeune âge protégerait les enfants à vie. Ces résultats paraissent dans Science Translationnal Medicine.



Les Européens vivent plus longtemps, mais probablement pas les prochaines générations

Le dernier Rapport sur la santé en Europe fait état des succès remarquables réalisés sur le continent dans le domaine sanitaire : plusieurs objectifs, tels que la réduction de la mortalité prématurée et la définition d'autres cibles sanitaires au niveau national, sont en passe d'être atteints. Le rapport souligne également la nécessité de trouver et d'examiner de nouveaux types d'éléments de preuve afin de comprendre la relation complexe existant entre la santé, le bien-être et la culture.

« Ce rapport fait état de progrès encourageants », a déclaré le docteur Zsuzsanna Jakab, directrice régionale de l'OMS pour l'Europe. « Nos États membres ont saisi les occasions présentées par Santé 2020, et nous commençons à observer des résultats concrets. Or, nous risquons très sincèrement de faire marche arrière si le tabagisme et la consommation d'alcool continuent au rythme actuel. C'est particulièrement vrai pour les jeunes, qui ne vivront probablement pas aussi longtemps que leurs grands-parents. »



Les Européens vivent plus longtemps

Si l'espérance de vie est en progression constante, le rapport tire également la sonnette d'alarme, en indiquant que la Région enregistre les plus hauts taux de consommation de tabac et d'alcool au monde. Ces risques, combinés à la hausse de l'obésité, pourraient se traduire par une diminution de l'espérance de vie chez les générations futures. En outre, l'écart observé entre les pays en ce qui concerne l'espérance de vie à la naissance est encore supérieur à 10 ans, Israël et la Suisse étant au sommet du classement de la longévité. Le tabagisme et la consommation d'alcool jouent un rôle significatif dans le raccourcissement de la durée de vie, bien que des progrès aient été réalisés dans la réduction de ces facteurs de risque. Les plus grandes réussites en matière de lutte antitabac ont été observées au Bélarus, en Fédération de Russie, en Géorgie, au Kazakhstan et en Ukraine, et certains pays d'Europe occidentale ont également diminué de manière significative cette consommation. Les interventions politiques en matière de consommation d'alcool, telles que le contrôle de la disponibilité et des prix de l'alcool, portent petit à petit des fruits.

Le rapport révèle que l'Europe est en passe d'atteindre une réduction annuelle relative de 1,5 % de la mortalité prématurée jusqu'en 2020. En d'autres termes, le nombre de personnes décédant prématurément à la suite de maladies cardiovasculaires, du cancer, du diabète sucré et de maladies respiratoires chroniques est en diminution constante. Des améliorations notables ont été observées concernant les taux de mortalité attribuables à des causes externes, telles que les accidents de la route et les suicides. Les progrès les plus importants à cet égard ont été réalisés dans la partie orientale de la Région, notamment en Estonie, en Fédération de Russie, en Lettonie et en Ukraine. La Fédération de Russie a pu réduire les taux de mortalité due aux accidents de la route de plus de 20 % au cours de ces 10 dernières années, par la prise de mesures telles que la modernisation des infrastructures routières, la mise en place de mécanismes pour veiller à ce que les conducteurs respectent le code de la route et l'application de la législation.

Les lacunes dans la couverture vaccinale provoquent des flambées épidémiques de maladies à prévention vaccinale

Dans la Région européenne, le taux moyen de couverture vaccinale contre la poliomyélite était de 94,7 % en 2010 (base de référence de Santé 2020), de 94,4 % en 2011 et de 95,4 % en 2012. Si le niveau de protection de la plupart des populations de la Région est par conséquent élevé, une vigilance constante est nécessaire, étant donné que l'insuffisance de la couverture vaccinale dans certaines parties d'Europe et les flambées épidémiques de poliomyélite survenant dans plusieurs Régions de l'OMS constituent toujours une menace.

Dans la Région européenne, le taux moyen de couverture vaccinale contre la rougeole est passé de 93,4 % en 2010 (base de référence de Santé 2020) à 93,7 % en 2011 et à 94,6 % en 2012, et est en progression constante. Malgré la couverture vaccinale généralement élevée en Europe, les lacunes en matière d'immunité continuent d'expliquer la transmission endémique actuelle, et ont provoqué plusieurs flambées de rougeole et de rubéole au cours de ces dernières années. En 2015, quatre décès dus à la rougeole ont été signalés, et un enfant a succombé à la diphtérie, le premier cas depuis 30 ans.

Haro des pays sur les inégalités

Le rapport s'attarde sur les inégalités, indiquant que des progrès importants ont été accomplis à cet égard dans tous les domaines. L'accroissement du nombre de pays ayant adopté des politiques de lutte contre les inégalités en santé s'avère d'ailleurs positif : 86 % des 36 pays qui ont communiqué des données à ce sujet avaient mis en œuvre des politiques ou des stratégies de ce genre. Certes, beaucoup reste à faire. Dans le cas de la mortalité infantile, par exemple, si la différence entre les taux les plus élevés et les taux les plus bas s'est très largement réduite dans la Région, cet écart est encore de 20 décès de nourrissons pour 1 000 naissances vivantes chaque année.

Seuls 12 des 53 États membres européens font état de paiements directs inférieurs à 15 % du total des dépenses de santé. En d'autres termes, les populations des 41 autres pays peuvent être confrontées à des dépenses de soins de santé catastrophiques, susceptibles de les enfoncer dans la pauvreté en cas de maladie. Aucune amélioration n'a été constatée dans cette catégorie depuis 2010.

La santé dépasse le cadre de la prévention ou du traitement des maladies

Le bien-être, qui fut pour la première fois mentionné comme indicateur dans le Rapport sur la santé en Europe 2012, se mesure à l'aide d'un ensemble d'indicateurs subjectifs (satisfaction par rapport à la vie) et objectifs (emploi, assainissement, logement et scolarisation primaire). Or, le bien-être est fortement influencé par le contexte culturel, et le rapport appelle à intensifier la recherche pour comprendre cette relation.

« La santé dépasse le cadre de la prévention et du traitement des maladies, et nous le savons depuis un certain temps déjà », explique le docteur Claudia Stein, directrice de la Division de l'information, des bases factuelles, de la recherche et de l'innovation au Bureau régional. « Le Rapport sur la santé en Europe préconise vaillamment l'utilisation de nouvelles formes d'éléments de preuve afin de mieux comprendre la santé et le bien-être. À l'avenir, nous irons au-delà des disciplines traditionnelles pour approfondir nos connaissances sur la santé et le bien-être, et envisager de nouveaux types de bases factuelles, comme la recherche qualitative et les données narratives.

Celles-ci ne se substitueront pas aux formes traditionnelles de veille sanitaire, mais serviront plutôt de compléments. Nous nous embarquons pour un voyage passionnant dans le monde de l'information sanitaire ».

DES CENTAINES DE TOURISTES DÉRANGENT DES TORTUES EN TRAIN DE PONDRE



DÉBUT SEPTEMBRE 2015, une importante foule de touristes a perturbé la ponte séculaire des tortues olivâtres sur les plages du refuge de la vie sauvage d'Ostional au Costa Rica, l'un des plus importants site de ponte au monde pour ces tortues marines. Un manque de respect pour des espèces vulnérables qui suscite l'indignation.

Chaque année, des milliers de tortues olivâtre, luth et tortues vertes viennent pondre sur les plages du Costa-Rica. Elles se fraient un chemin hors de l'eau puis creusent un trou pour y déposer leurs précieux oeufs. Une fois que les tortues ont recouvert de sable le nid, elles repartent en mer. Ce rituel est particulièrement éprouvant pour les tortues qui ont besoin d'être sereines et non perturbées dans leur remontée sur la plage.

Pourtant, le syndicat des travailleurs du ministère de l'Environnement et de l'Énergie (SITRAMINAE), a rapporté sur son compte Facebook que le 5 septembre 2015, des centaines de touristes avaient envahi les plages paradisiaques de Guanacaste (côte pacifique nord du Costa Rica) au moment où des tortues olivâtres venaient pondre.

Les tortues olivâtres ont une carapace presque ronde, de couleur olivâtre et une taille relativement petite de 60 cm (longueur et largeur). Le poids des adultes n'est seulement que de 30-50 kg.

Si chaque mois, ces tortues viennent pondre sur les plages du refuge de la vie sauvage, un phénomène connu sous le nom d'"arribadas", les mois de septembre et octobre sont les mois où affluent le plus grand nombre d'animaux. Il n'en faut pas plus pour que les tours opérateurs incitent les touristes à venir voir ce spectacle, d'autant plus que les pluies diluviennes habituelles à cette saison n'ont pas été au rendez-vous. La sécheresse, inhabituelle dans cette région en devient même inquiétante.

Ce fût le cas, mais avec un afflux complètement hors de contrôle : les touristes ont causé un stress important pour les tortues au point qu'une partie d'entre elles sont retournées directement à la mer, sans même avoir pondu.

Or, comme la plupart des espèces de tortues, les tortues olivâtres (Lepidochelys olivacea) sont des espèces vulnérables, exposées à de multiples menaces : consommation de leurs oeufs, dégradation de leurs lieux de ponte, pêche directe et indirecte, pollution des océans...

L'administrateur du refuge, Carlos Hernández, a indiqué au journal quotidien La Nación qu'il n'avait jamais vu autant de personnes sur la plage. Des touristes, mais aussi quelques locaux, se sont approchés bien trop près des tortues : ils les ont touchées, certains se sont même pris en photo sur les nids et des parents ont même placé leurs enfants sur le dos des tortues pour immortaliser l'instant !

Malheureusement, le refuge n'est protégé que par seulement deux rangers, aidés pour l'occasion de 3 officiers de la police national : bien trop peu pour encadrer une foule hystérique de centaines de touristes.

Normalement, les sites de ponte des tortues au Costa Rica sont strictement encadrés : chaque visiteur qui souhaite s'en approcher doit être accompagné d'un guide habilité qui prend toutes les précautions nécessaires pour que les touristes puissent contempler ce spectacle sans déranger les tortues. Mais les touristes n'ont pas suivi les recommandations des autorités et se sont pressés sur la plage en contournant les points d'accès contrôlés.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
Tél : (0553).66.48.04

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

J. H. 38 ans cherche travail comme chauffeur avec son véhicule, ALGER.
Tél. (0550)45.82.26

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres. Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Cherche garde malade pour dame habitant à Dely Brahim

Tél (0553).49.32.07

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2. Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Tél: 0770 25 19 03

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

Tél. (0560) 69.59.54

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger
160 m² bâtis/422 m² Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 055583 33 70

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مديرية التنظيم والشؤون العامة
مصلحة التنظيم العام
مكتب الجمعيات والانتخابات
الرقم : 020 مكرر/ت ش ع/م ت ش ع/ج ع/2015

إنشاء جمعية ولائية

طبقا لأحكام القانون رقم 12-06 المؤرخ في 12 يناير 2012 م، المتعلق بالجمعيات ولا سيما المادة 18 منه لقد تم إنشاء الجمعية الولائية المسماة :

الجمعية الولائية لترقية الأنشطة الشبانية بجاية

المعتمدة بتاريخ : 2015/10/04
تحت رقم : 020
إسم ولقب الرئيس : حامة يوسف
المقيمة : ديوان مؤسسات الشباب بجاية

Réf 102/15



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

COMMENT ÉLIMINER RAPIDEMENT LES POINTS NOIRS À LA MAISON



Les points noirs, ces petites taches sombres sur votre peau, sont des «comédons ouverts », alors que les boutons sont des « comédons fermés. Ceci est la première étape de la formation des boutons d'acné.
il existe d'excellents remèdes faits maison qui peuvent faire des miracles sur votre peau. Ils sont naturels et sans effets secondaires. Vous pouvez faire un masque de blanc d'œuf pour traiter votre peau. Vous aurez besoin de : - un œuf; une serviette propre;un petit bol, du papier toilette ou d'un mouchoir

Instruction :
- Séparer le jaune du blanc.
- Laver le visage et le sécher
- Appliquer le blanc d'œuf sur la peau en une couche mince.
- Placez le papier de toilette ou mouchoirs sur la partie blanche en appuyant doucement sur votre visage.
- Laisser pendant un certain temps jusqu'à ce que la couche sèche.
- Appliquer ensuite une seconde couche d'œuf sur le papier ou le mouchoir; cette couche-ci ne devrait pas glisser.
- Laisser reposer jusqu'à ce que cette couche sèche.
- Vous pouvez également appliquer une troisième couche.
- Lorsque votre masque est sec, votre visage va être serré.
- Décoller le masque, et nettoyer tout résidu.
-Sécher le visage et appliquer un peu de crème hydratante.

5 signes qui indiquent que quelque chose ne va pas dans votre corps !



Saignements du nez :
Si vous avez souvent le nez en sang (plus de trois fois par semaine), cela peut être le signe d'une allergie ou d'une déshydratation. Cela peut cependant aussi être le signe d'une tumeur nasale (rarement) ou du syndrome d'Osler-Weber-Rendu.

Turgescence de la peau : Essayez de vous pincer la peau sur le dos de la main, si elle revient rapidement à la normale, tout va bien. Si votre peau prend un peu plus de temps à retourner à la normale, vous avez probablement une turgescence de la peau. Ceci est dû à une forte déshydratation du corps.Une perte de poids extrême et le diabète sont les autres conditions menant à une diminution de la turgescence de la peau.

Ecchymoses rapides :
La rupture des vaisseaux sanguins sous la peau causent généralement les ecchymoses. Si votre peau est facilement sujette aux ecchymoses, cela pourrait être un signe de leucémie. Les personnes qui souffrent de leucémie ne possèdent pas la capacité de produire suffisamment de plaquettes pour remédier au saignement des vaisseaux sanguins.

Maux de tête :
Les maux de tête peuvent être causés par de nombreux facteurs. La déshydratation, le stress, les allergies et l'hypersensibilité à certains stress. Mais lorsqu'il s'agit de maux de tête chroniques, cela est totalement différent, car cela peut être le signe d'un problème de santé plus grave.Les maux de tête chroniques sont une raison suffisante pour consulter votre médecin, car ils peuvent indiquer un risque plus élevé d'accident vasculaire cérébral.Les tumeurs cérébrales et la méningite peuvent également causer des maux de tête chroniques.



Les taches de rousseur irrégulières :
Toutes les modifications qui surviennent à vos taches de rousseur peuvent indiquer le cancer de la peau.
Soyez prudent lors de l'apparition de nouveaux grains de beauté, car ils peuvent également être des signes de mélanome. Dans un tel cas, la biopsie est le test le plus pertinent.

Comment éliminer rapidement les acrochordons de la peau ?

Voici une façon rapide et simple pour les éliminer sans vous gaver de médicaments bourrés de produits chimiques.
1- Avec de l'eau tiède et du savon doux, nettoyez la peau autour de l'imperfection.
2- Séchez délicatement la peau.
3- A l'aide d'un cure-dent, grattez doucement l'acrochordon, sans que cela saigne.
4- Placez un petit morceau de coton imbibé du vinaigre de cidre sur l'acrochordon et maintenez-le avec un bandage.
5- Gardez-le toute la nuit.
6- le lendemain matin, retirez le bandage et le coton et rincez fidèlement avec de l'eau.
7- Répéter cette opération pendant 3-4 jours, jusqu'à ce que l'acrochordon fonce, sèche et tombe.



COMMENT ARROSER VOS PLANTES PENDANT VOTRE ABSENCE



•La technique de la bouteille :
Une astuce simple est d'utiliser une bouteille d'eau minérale. Une fois renversée et percée d'un petit trou au niveau du bouchon, cette dernière fournira à votre plante une alimentation en eau faible mais continue. Il est aussi d'usage de mettre sous sa plante une soucoupe volumineuse, pour mettre une bonne réserve d'eau. Technique aussi bien valable pour les plantes d'intérieur que pour celles qui sont en pots à l'extérieur.

•Mettre ses plantes dans sa baignoire :
Dans le fond de votre baignoire, laissez couler quelques centimètres d'eau (2 ou 3, pas plus), et installez-y plusieurs serviettes. Les tissus vont s'imprégner d'eau, vous pourrez ensuite disposez vos plantes sur ce tapis humide afin qu'elles puissent y puiser l'eau dont elles ont besoin. En effet, l'eau va remonter par capillarité jusqu'aux racines de la plante. Attention, ne laissez jamais tremper les racines directement dans l'eau, les excès d'eau sont souvent fatals aux plantes d'intérieur.

•La méthode de la laine imbibé :
Remplissez un récipient avec de l'eau et placez-le en hauteur à côté de vos plantes, par exemple sur une chaise pour des plantes posées au sol. Pour chacune, découpez un morceau de laine suffisamment long pour relier le récipient d'eau au pot de la plante. Coincez l'une des extrémités dans le fond du seau, avec une pierre par exemple, et l'autre au cœur du substrat de la plante. Par capillarité, votre plante récupèrera toute l'eau dont elle a besoin. Cette méthode peut également fonctionner en remplaçant la laine par une longue mèche de coton.

•A l'ombre dans le jardin :
N'oubliez pas que si vous disposez d'un jardin, la meilleure solution est sans doute de placer les plantes d'intérieur à l'extérieur dans un coin frais et ombragé !

•Le paillage (ou Mulch) au jardin :
Dans les massifs et dans le potager, couvrez d'un bon paillage végétal. Grâce à cette couverture, le sol reste plus longtemps humide. En évitant que la température ne monte trop au niveau du sol, le paillage limite l'évaporation. De plus, il limite la pousse des plantes adventices !

Couscous



Ingredients

•Viande d'agneau
•2 pommes de terre épluchées et coupées en 4 dans la longueur
•3 carottes épluchés coupe en deux
•1 gros oignon émincé
•3 courgettes coupées en deux et coupées ensuite en longueur
•2 grosses poignées de pois chiche trempés la veille
•2 branches de cèleri
•2 navets épluchés et coupées en 4
•1 c-a-c de gingembre
•1 c-a-c de curcuma
•½ c-a-c de cannelle
•1 c-a-soupe de paprika
•sel, poivre
•5 tomates (en conserve)
•1 c-a-soupe de concentre de tomate dissout dans un petit verre d'eau

Préparation

1.Faire revenir la viande dans de l'huile. Ajouter les oignons faire revenir quelques minutes.
2.Ajouter les tomates mixées, le concentre de tomate ainsi que les epices et les légumes (carottes et cèleri).
3.Je laisse revenir le tout afin que la sauce s'imprègne d'épices.
4.Ajouter 1,5 L d'eau ainsi que les pois-chiche couvrir et laisser cuire.
5.Quand la viande a presque cuit on ajoute le reste des légumes (courgettes, pomme de terre et navet). On continue la cuisson.
6.En fin de cuisson on rectifie l'assaisonnement (je rajoute une pincée de cannelle en fin de cuisson). Place la viande dans un assiette.
7.Dresser le couscous dans une grande assiette creuse, placer la viande au centre, les légumes autour et arroser de sauce et pois chiche.

Galette de semoule

Ingredients

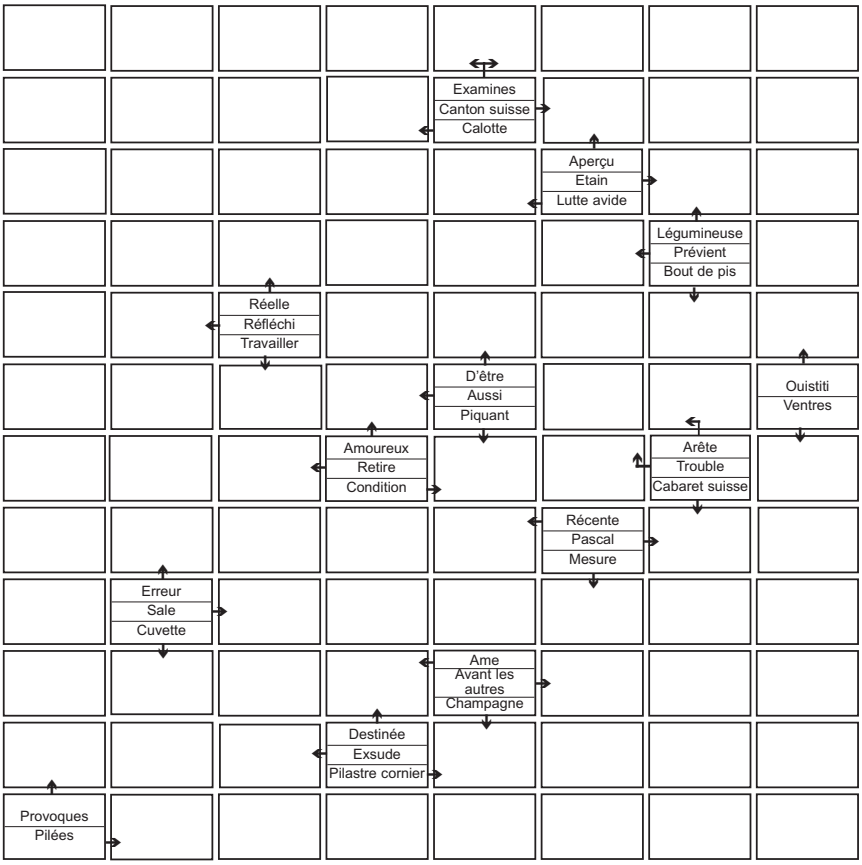
•350 g de semoule fine
•100 g de beurre fondu
•150 ml de lait
•1 - 2 c-a-soupe de sucre
•½ c-a-c de sel
•1 sachet de levure chimique

Préparation

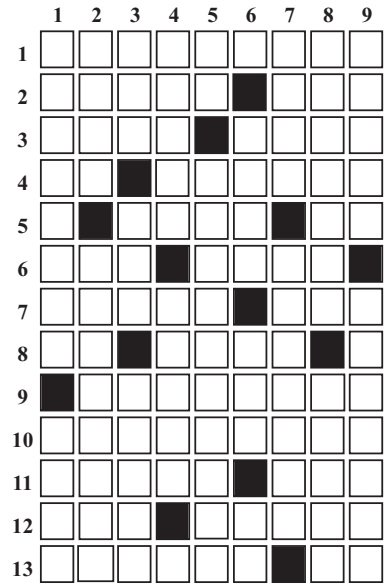
1.Verser les ingrédients secs dans une terrine (semoule, sucre, sel, levure chimique).
2.Verser le beurre fondu et sabler du bout des doigts.
3.Ajouter le lait, mélanger bien et laisser reposer quelques minutes afin que la semoule absorbe le liquide.
4.Chauffer une poêle anti-adhésive.
5.Étaler la pâte sur un plan de travail saupoudré de semoule.
6.A l'aide d'une verre ou d'un emporte pièce faire des cercle.
7.Cuire les galettes à feux moyen des 2 cotés (environ 4 min de chaque coté).



Mots fléchés n° 1463



Mots croisés 9/13 n° 1463



Horizontalement
1. Véhicules spatiaux – 2. Expires – Marchera – 3. Flûte ou baguette – Adipeux – 4. Cours minuscule – Amis fidèles – 5. Possessif – Pour montrer – 6. Interjection – Saint jadis invoqué contre la peste – 7. On y passe la nuit – Ville du Brésil – 8. Pronom personnel – Traîneau – 9. Etoffe – 10. Boutiquières – 11. Ville d'Algérie – Il trouble la raie – 12. Eau française – Loir gris – 13. Renommés – Il réfléchit.

Verticalement
1. Proximité d'un événement – Fourrure de l'écu – 2. On le sort pour nettoyer – Tranche de saucisson – 3. Sélection – Chenal – Au bout du doigt – 4. Passe sous eau – Evité avec adresse – 5. Hic – Un écervelé extravagant – 6. Tour d'Italie – Colle – Sur un bristol – 7. Etat européen – Approfondir – 8. Passé – Quiétude – 9. Criblé – Surcharge de graisse.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1462

Horizontalement

– CARNAGE
FORA – MAL
AUTRE – IL
RISERS – E
AN – SIENS
MEC – NIA –
IRAN – NID
N – LIASSE
EPEES – SN
URE – ETAT
SE – CRANE
ETRE – UTE

Verticalement

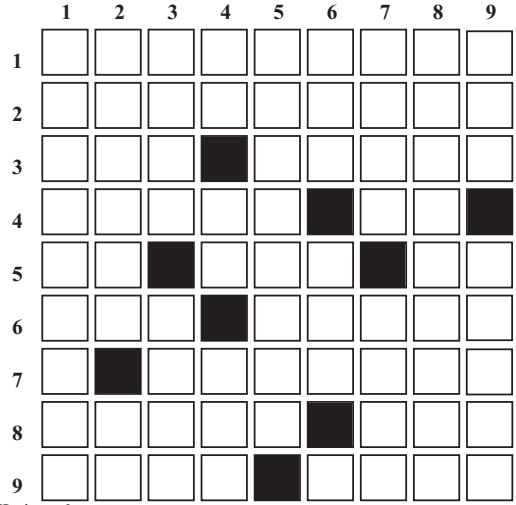
– FARAMINEUSE
COUINER – PRET
ARTS – CALEE – R
RARES – NIE – CE
N – ERIN – ASER –
AM – SEINS – TAU
GAI – NAISSANT
ELLES – DENTEE

SOLUTION N° 1462

Horizontalement
POSSESSIF
ALTO – BONE
SARIS – IDE
S – ETOFFE –
IFS – TIF – D
VASE – LAPE
EX – CHORUS
M – CHAUDES
ETROIT – RI
NIES – ERIN
TGV – PRELE
– REPLIE – E
MERCIERES

Verticalement
PASSIVEMENT – M
OLA – FAX – TIGRE
STRESS – CREVER
SOIT – ECHOS – PC
E – SOT – HAI – PLI
SB – FILOUTERIE
SOIFFARD – REER
INDE – PUERIL – E
FEE – DESSINEES

Mots croisés 9/9 n° 1463



Horizontalement
1. Infortune – 2. Compromettre – 3. Aber – Poisson des eaux douces – 4. Tracas – Pronom réfléchi – 5. Mis pour moi – Patronyme – Rubidium – 6. Le premier à voir le jour – Tractai – 7. Décapitais – 8. Sondes – Courroux – 9. Exsuder – Poèmes.

Verticalement
1. Autorisations – 2. Femelles de ruminants – L'or au labo – 3. Bruit de coup – Chef – 4. En ville – Chiffre – Suit un numéro – 5. Rajoutes – 6. De confiance – Endossa – 7. Poissons – Courte incursion – 8. Hardi jusqu'à l'imprudence – 9. Des lustres – Vents froids.

SOLUTION N° 1462

Horizontalement
TRACASSEE
RAMEUTENT
EVENT – REE
PI – TENTER
IVE – LOI – N
DELA – URNE
ARAMIS – IL
NAVET – GEL
TIEN – PERE

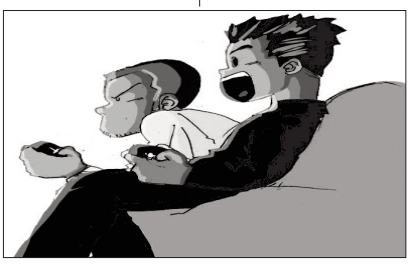
Verticalement
TREPIDANT
RAVIVERAI
AME – ELAVE
CENT – AMEN
AUTEL – IT –
ST – NOUS – P
SERTIR – GE
ENEE – NIER
ETERNELLE

SODUKU 192

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

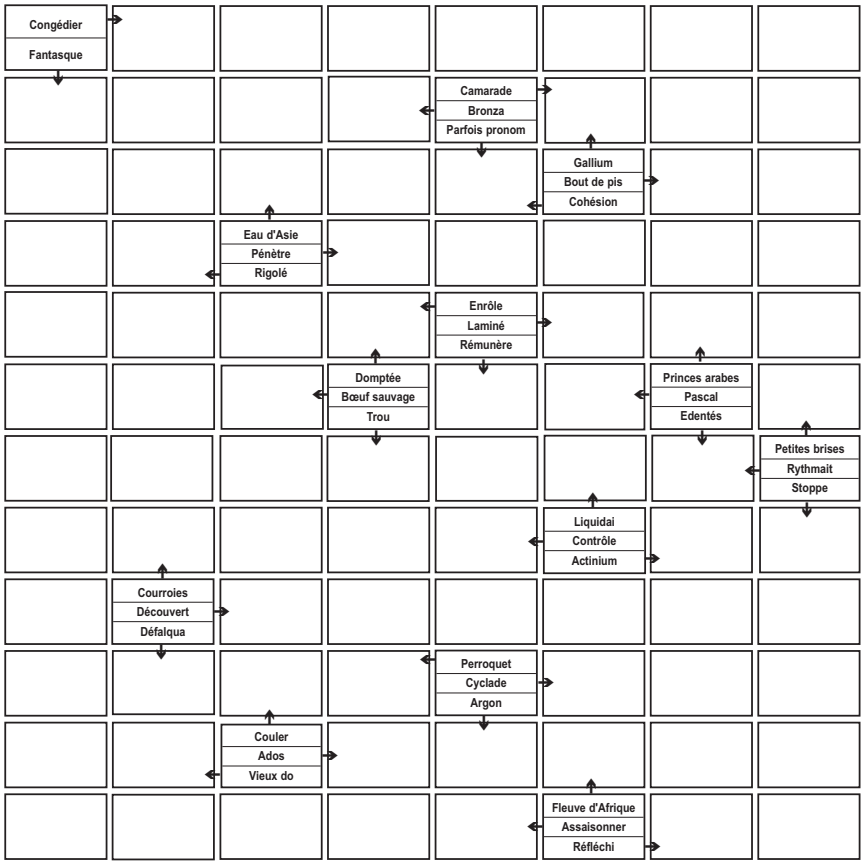
		8		2	3			
	3		4			2	7	
	7			5			1	
8			5		9		2	7
7	4		1		8			9
	8			4			9	
	5	7			2		6	
			3	9		7		



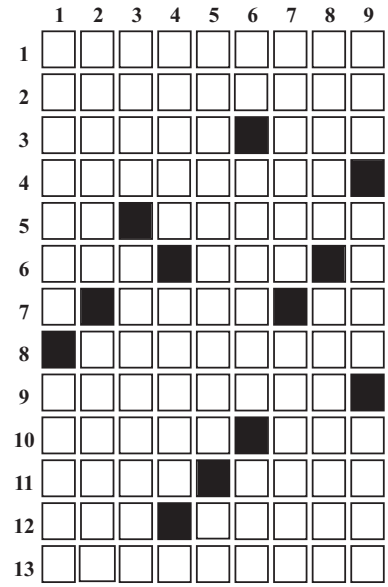
SOLUTIONS

4	9	8	7	6	2	5	3	1
5	3	6	1	4	8	2	7	9
2	1	7	3	9	5	6	8	4
7	5	1	6	3	4	8	9	2
6	8	4	9	2	1	7	5	3
9	2	3	5	8	7	4	1	6
3	7	2	4	5	9	1	6	8
1	4	9	8	7	6	3	2	5
8	6	5	2	1	3	9	4	7

Mots fléchés n° 2511



Mots croisés 9/13 n° 2511



HORIZONTALEMENT

1. Aïeul - 2. Récolté - 3. Entreprenant - Oblige - 4. Traitement - 5. Il fait réflexion - Bassins - 6. La nuit y tombe plus tôt - Un peu léger - 7. Charme - Poussé - 8. Lits ambulants - 9. Guignols - 10. Cru - Exsude - 11. Pas dans son assiette - Suites de notes - 12. Commencée - Rides concentriques - 13. Appareil d'extraction.

VERTICALEMENT

1. Guitares populaires - Vainc - 2. Désagréables au goût - Digérées - 3. Intervention - Gitanes - 4. Porter préjudice - Cellule femelle - 5. Désavantagé - Son cours est capricieux - 6. Seizième grecque - Traces - Cancre - 7. Confédérée - Lie - 8. Assujettir - Doses - 9. Cri - Pièces de cuivre - Elle porte la culotte.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 2510

Horizontalement

- PHALERE
PAUSE - AH
ERES - ASO
RA - ESSEN

EDENTE - T
MENEE - RE
PRO - RAI -
TARANT - G

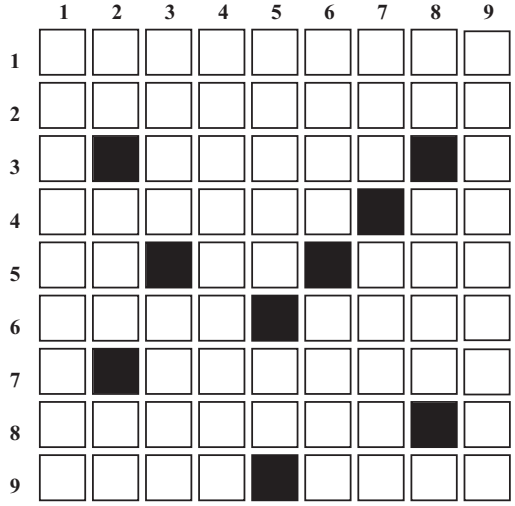
O - MIETTE
IVES - ION
RU - ECRUE
EST - FETE

Verticalement

- PEREMPTOIRE
PARADERA - VUS
HUE - ENORME - T
ASSENE - AISE -

LE - STERNE - CF
E - ASE - ATTIRE
RASE - RI - TOUT
EHONTE - GENEE

Mots croisés 9/9 n° 2511



HORIZONTALEMENT

1. Ponctualité - 2. Socle d'une colonne - 3. Collège - 4. Se replie - Note de musique - 5. Petit lien - Largeur d'étoffe - Accord à Moscou - 6. Caché - Camarade - 7. Pourvoir - 8. Mariée - 9. Unité de mesure - Daïra grecque.

VERTICALEMENT

1. Dépourvues de naturel - 2. Condition - Lettre d'Athènes - Coule dans une botte - 3. Restaurant - Paysan sud-américain - 4. Merveilleux - 5. Désabusée - Vieilles pratiques - 6. Bonne à jeter - Socle - 7. Fin de messe - Stimulée - 8. Possessif - Manque - 9. Génie des bois - Lac américain.

SOLUTION N° 2510

HORIZONTALEMENT

DETORSION
OURSE - RUE
PEU - CHAIR
A - ECHOS - V
MALLES - AI
IULE - POIS
N - ERMITE -
EN - CACTUS
SUCS - ECOLE

VERTICALEMENT

DOPAMINES
EUE - AU - NU
TRUELLE - C
OS - CLERCS
RECHE - MA -
S - HOSPICE
IRAS - OTTO
OUI - AIEUL
NERVIS - SE

SOLUTION N° 2510

HORIZONTALEMENT

IMITE - TOP
RU - ESSAYE
ERES - AMES
SENTIMENT

VERTICALEMENT

RETARDATAIRES
ETETEE- ARMURE
PI - REPARTI - EN
ORME - LIT -
TEST
NEE - TULIPES - I
DENTS - ENA - SAM
ASTRAL - ENTAME
N - HERON - DOYEN
TEES - BUDAPEST

REPONDANT
ETIREES - E
TE - MENTHE
ATRE - TRES
REE - TSAR -
DEPLU - LOB
A - AILE - NU
TARTINE - D
ART - PANDA

SODUKU 140

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	7	8			2			3
5				6				
			1		8	7		6
		9					8	
3	8		7	9				1
			8			5		
1					4		6	
	9			2	1	8		7
		5					4	



SOLUTIONS

1	9	4	8	7	3	5	6	2
7	3	6	2	5	1	8	4	9
8	5	2	9	4	6	1	3	7
2	7	9	5	3	4	6	8	1
5	4	1	6	8	7	9	2	3
3	6	8	1	9	2	7	5	4
6	1	7	4	2	5	3	9	8
4	8	5	3	1	9	2	7	6
9	2	3	7	6	8	4	1	5

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



20 55 Blacklist



Keen est convoquée au tribunal comme suspecte dans le meurtre de l'officier du port tué par Tom. Cooper est assigné à comparaître pour confirmer sa version des faits. Néanmoins, pour préserver la confidentialité du travail de l'unité, la procureure Wright dépose une demande d'annulation ; ce qui contraint le juge à auditionner dans une salle privée.

20 55 Alex Lutz sur scène



Du directeur de casting à la vendeuse en passant par l'adolescente révoltée, Alex Lutz donne vie dans ce one-man-show à un large éventail de personnages. Cette galerie de portraits est agrémentée de surprises pour son passage sur la scène de Bobino. L'humoriste est également connu sous les traits de Catherine qui, associée à Liliane, décode à sa manière l'actualité dans une séquence du «Petit Journal».

20 55 Recherche appartement ou maison - au sommaire : ingrid et loïc



Ingrid et Loïc, 29 ans, vivent ensemble depuis près de onze ans. Après mûre réflexion, ils ont décidé d'abandonner leur colocation dans le 6e arrondissement de Paris pour acheter ensemble. Stéphane Plaza tente de leur trouver la perle rare sachant qu'Ingrid est très exigeante sur le quartier et Loïc intraitable sur la surface. David, 54 ans, vit en location dans le 7e arrondissement de Lyon. Ce contrôleur de gestion ne parvient pas à trouver l'appartement idéal. Il fait appel à Sandra Viricel pour l'aider dans ses recherches. Enfin, Romain Cartier, nouvel expert en immobilier de l'émission, recherche une maison familiale en plein centre de Dijon et à proximité de la patinoire pour Pierre et Astrid, parents de trois enfants.

20 55 Borderline



Willy Blain, chef de la brigade de répression du banditisme, est arrêté à son domicile et placé en garde à vue par la police des polices. Après 25 ans de carrière, il est, entre autres, soupçonné d'association de malfaiteurs et de trafic de stupéfiants. Face à la juge d'instruction Catherine Van Roy, le policier relate les événements.

20 50 Des racines et des ailes



Chambord, le rêve d'un roi. Pour faire rayonner son pouvoir, François Ier lance dès 1519 la construction du château de Chambord. Cet édifice somptueux deviendra le symbole de sa puissance, véritable chef-d'œuvre architectural • Chambord nature. Le domaine est le plus grand parc forestier clos d'Europe pour la faune sauvage et la flore • Des châteaux en Ecosse. Dans les Highlands, ces impressionnantes bâtisses racontent les légendes des clans qui les ont érigées.

21 00 Jusqu'au dernier : la destruction des juifs d'Europe



En 1942, la déportation est à son paroxysme. Les ghettos de Lódz et de Lublin sont liquidés. Les Juifs que les SS jugent incapables de voyager sont tués sur place, les autres embarqués vers les gares. Tous les biens laissés derrière sont récupérés par les nazis. L'argent est versé sur le compte d'une banque qui sert à financer les opérations de déportation et d'extermination et à payer les chemins de fer allemands. En juillet 1942, la police française arrête des milliers de Juifs dont la plupart sont conduits ...

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5291 - MERCREDI 23 DHOUL EL HIDJA 1436
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

LE PRIX MOBILIS POUR LA PRESSE ALGÉRIENNE- Edition 2015

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Article 1 : Le concours porte sur toute œuvre journalistique publiée ou diffusée dans les médias Algériens publics ou privés, entre la presse écrite, la presse électronique, les émissions d'informations radiophoniques et télévisuelles, durant la période allant **du 22 Octobre 2014 au 01 Octobre 2015.**

Article 2 : Le concours est ouvert à tous les journalistes professionnels algériens de la presse écrite, électronique, radiophonique, télévisuelle ainsi que les agences de presse.

Article 3 : Le concours est ouvert à toute œuvre journalistique écrite et parlée dans les deux langues nationales (Arabe et Amazigh) ainsi qu'en langue étrangère (Français).

Article 4 : Les œuvres journalistiques éligibles au concours doivent traiter pour cette édition du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne, la thématique de **l'Economie numérique**, dans les catégories suivantes :

- *Les reportages;*
- *Les enquêtes;*
- *Les articles de la presse écrite et électronique;*
- *Les dessins de presse, les caricatures et les photos;*
- *Les émissions d'informations radiophoniques;*
- *Les émissions d'informations télévisuelles.*

Article 5 : Les participants retenus dans les catégories suivantes seront titrés du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne :

- *Presse écrite électronique d'information et spécialisée :*
- *Le Reportage ;*
- *L'Enquête ;*
- *Papier de presse (analyse, commentaire, éditorial et chronique);*
- *Illustration de presse: photo et caricature;*
- *Emissions d'informations Radiophoniques;*
- *Emissions d'information Télévisuelles.*

Article 6 : Sont exclus du concours :

- *Les papiers de couverture des conférences de presse,*
- *Les reprises d'articles et de communiqués de presse,*
- *Les œuvres publicitaires des opérateurs,*
- *Les entretiens,*
- Les reprises de dépêches d'agences de presse et les papiers puisés du web.

Article 7 : Les lauréats de la précédente édition restent éligibles à la participation et peuvent postuler au Prix Mobilis pour la Presse Algérienne.

Article 8 : Les participations se font avec une seule œuvre journalistique dans l'un des genres retenus pour ce concours.

Article 9 : Le dépôt des participations se fait sur les supports suivants :

- Les œuvres journalistiques pour la presse écrite (articles, photos, caricatures) doivent être déposés en coupures originales datées et en version électroniques sur un support (CD).
- Les enregistrements des émissions d'information radiophoniques et télévisuelles doivent être remis sur un support électronique (CD ou DVD), accompagnés de la fiche technique de l'œuvre certifiée par l'organe diffuseur.

Article 10 : Les journalistes doivent remplir le formulaire de participation, téléchargeable sur **www.mobilis.dz** dans la rubrique « **Prix Mobilis pour la Presse Algérienne** », complété par la carte professionnelle ou une attestation de travail et une photo d'identité récente.

Article 11 : Les dossiers de participation doivent être déposés au plus tard le **Jeudi 01 Octobre 2015 à 16h30**, à l'attention du **Président du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne 2015**, à l'adresse suivante :
Direction Générale : **ATM Mobilis, Quartier d'Affaires d'Alger ilots 05, lots 27, 28 et 29 Bab Ezzouar, Alger**
Les participants exerçant en dehors d'Alger, peuvent aussi déposer leurs travaux au niveau de toutes les agences commerciales Mobilis à travers tout le territoire national.

Article 12 : Tout dossier incomplet sera rejeté et les œuvres journalistiques soumises au concours ne peuvent être restitués ou faire l'objet de réclamation.

Article 13 : La sélection des lauréats du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne se fera par un jury composé de journalistes, d'économistes, de professeurs universitaires et des spécialistes de la communication et des médias, qui aura pour mission de juger les œuvres soumises au concours.
La composante, les travaux et les délibérations du jury demeurent confidentiels pour toutes les parties jusqu'à la proclamation officielle des noms des lauréats.

Articles 14 : Le Prix Mobilis pour la Presse Algérienne est composé d'un trophée et d'un chèque d'une valeur conséquente pour chacune des six catégories retenues pour ce concours.
Le trophée conçu spécialement pour ce concours honorera les efforts et les sacrifices des générations successives de journalistes.

Article 15 : Le concours du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne sera agrémenté par un Prix d'Encouragement dans l'une des catégories retenues, le Jury aura toute la latitude et la liberté de le discerner au participant dont il juge le mérite.

Article 16 : Les décisions du jury sont définitives et sans appel.



www.mobilis.dz

موبيليس
mobilis